



Rapport de développement durable 2010

Sommaire

2

Identité et stratégie

Message des présidents

Notre stratégie de développement durable

Nos indicateurs clés

9

Priorité 2011-2012 : la performance énergétique des bâtiments

Contexte et enjeux

Offrir une gamme de produits et services adaptés à tous nos clients

Maîtriser les consommations d'énergie de nos propres bâtiments

16

Pertinence

Lutter contre la précarité et l'exclusion sociale

Adapter nos services à la diversité des besoins de nos clients

Soutenir le développement de la croissance verte

22

Essence

Intégrer les risques environnementaux et sociaux dans nos activités de financement

Investir de manière socialement responsable

Conduire nos activités de manière responsable

Agir en entreprise responsable

34

Communication

Renforcer le dialogue avec nos parties prenantes

Développer une relation de confiance avec nos clients

37

Évaluation

Processus de reporting

Rapport du commissaire aux comptes

Tableau des indicateurs développement durable 2010

Tableau de correspondance des référentiels

Glossaire

Comment lire le présent rapport ?

Afin d'en renforcer la cohérence avec notre nouvelle politique de développement durable, nous avons fait évoluer ce rapport qui est construit en 2010 autour des quatre principes fondamentaux du groupe : Essence, Pertinence, Communication et Évaluation. Reflet de nos actions en matière de développement durable, cette articulation nous permet de mettre l'accent sur l'intégration du développement durable dans l'exercice de notre métier de banquier et sur l'accompagnement de nos clients dans leurs démarches de développement durable, tout en conservant la qualité des informations relatives à nos impacts directs.

Le présent rapport est ainsi organisé :

- la première partie détaille notre nouvelle stratégie de développement durable ;
- la deuxième est centrée sur notre priorité pour 2011-2012 : la performance énergétique des bâtiments ;
- les parties suivantes reprennent les actions mises en œuvre en application de chacun des quatre principes qui guident notre démarche de développement durable.

Afin de faciliter la compréhension de notre rapport, certains termes ou expressions figurant dans le texte du rapport sont définis avec davantage de précisions dans un glossaire en page 46.

Pour limiter notre impact environnemental direct, nous avons par ailleurs supprimé, comme depuis 2008, toute impression papier de notre rapport de développement durable 2010 pour adopter un support exclusivement dématérialisé, disponible sur notre site Internet www.dexia.com.

Identité et stratégie



Message des présidents



Jean-Luc Dehaene
président
du conseil d'administration



Pierre Mariani
administrateur
délégué

La crise financière a fait profondément évoluer les comportements de nos clients, confirmant le développement durable comme un élément majeur de leurs attentes. Soucieux de développer avec eux une relation de confiance dans la durée, nous avons souhaité renforcer notre positionnement en adoptant à l'été 2010 un nouveau cadre directeur, renouvelant ainsi notre engagement en faveur du développement durable.

Notre volonté s'inscrit dans la continuité de l'engagement historique de Dexia, marqué par son adhésion depuis de nombreuses années aux principaux engagements internationaux en matière de développement durable, et en particulier au *Global Compact*, le Pacte mondial des Nations unies.

Nous avons engagé depuis 2009 une profonde transformation de notre entreprise, en recentrant nos activités sur nos métiers historiques et en investissant dans nos principales franchises commerciales. Dans ce contexte, nous avons redéfini notre offre développement durable autour d'une question essentielle : comment accompagner nos clients dans leurs démarches de développement durable dans l'exercice de notre métier de banquier ?

Nous avons clarifié notre approche en l'articulant autour de quatre principes fondamentaux communs à l'ensemble du groupe : Pertinence, Essence, Communication et Évaluation.

Cet engagement constitue l'ossature de notre nouvelle politique de développement durable et fixe notre ambition dans ce domaine : apporter une valeur ajoutée à l'ensemble de nos parties prenantes, et en particulier à nos clients, grâce à nos produits et nos services et grâce à l'exemplarité de notre comportement.

Nous avons souhaité décliner notre nouvelle approche de manière très opérationnelle en choisissant un thème d'action prioritaire pour 2011-2012 : la performance énergétique des bâtiments.

Dexia a lancé depuis plusieurs années de nombreuses initiatives dans le domaine de la performance énergétique des bâtiments et développé une offre de produits et services innovants, comme l'assurance « panneaux photovoltaïques » proposée par Dexia Insurance Belgium, qui a remporté en 2010 le Trophée de l'Innovation Decavi, ou l'offre intégrée en matière de rénovation énergétique du patrimoine bâti développée par Dexia Crédit Local en partenariat avec Promodul. Notre volonté est aujourd'hui de renforcer notre positionnement sur cet enjeu d'actualité qui intéresse l'ensemble de nos clients privés et publics.

Notre stratégie de développement durable

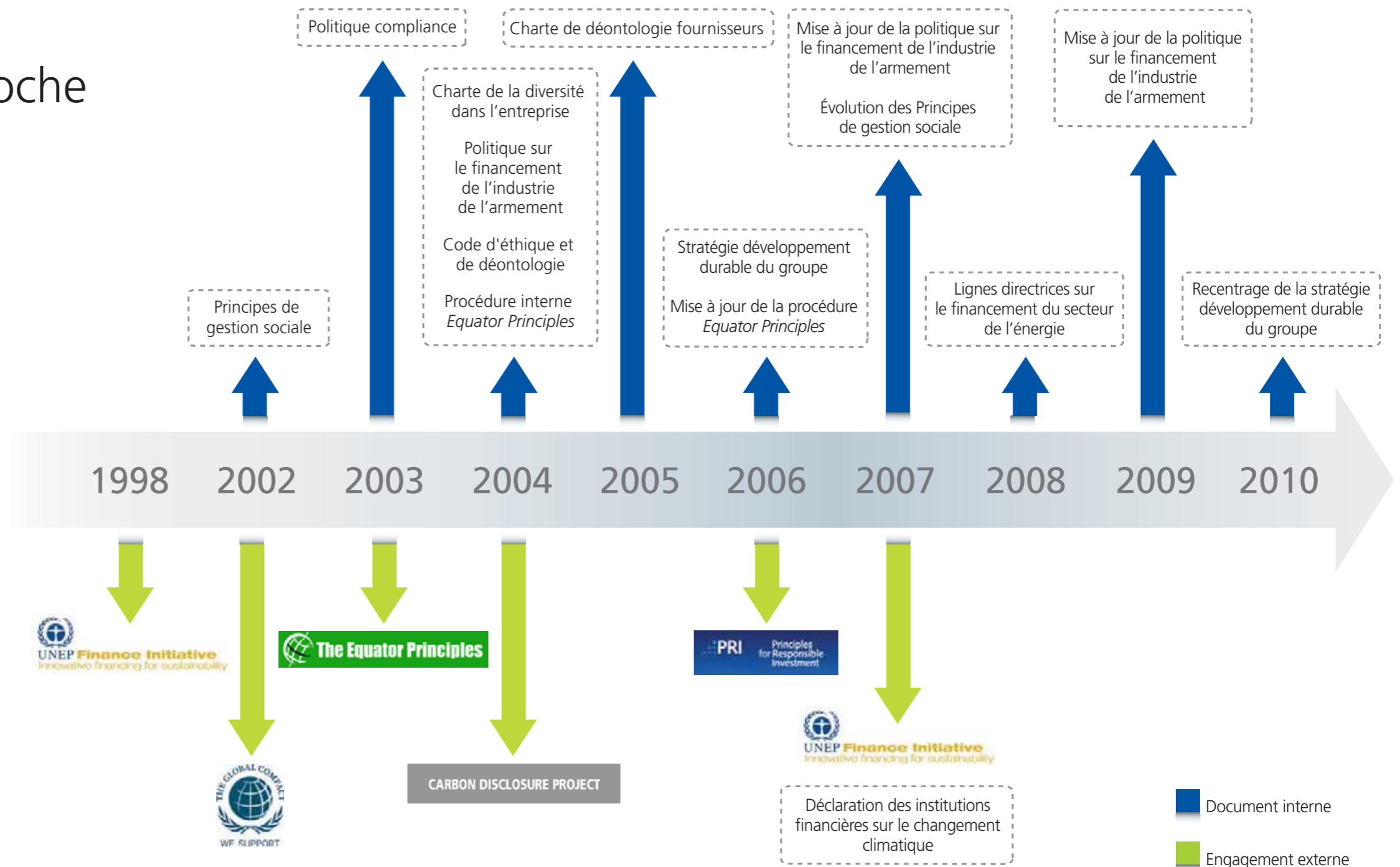
Nous avons engagé en 2010 une réflexion sur notre démarche de développement durable afin d'en renforcer la cohérence avec les nouvelles ambitions du groupe. Un nouveau cadre directeur a été adopté, qui réaffirme notre engagement et recentre notre approche sur l'essentiel : l'intégration du développement durable dans l'exercice de notre métier de banquier.

Recentrer notre approche

RENOUVELER NOTRE ENGAGEMENT

En redéfinissant en 2010 la stratégie de développement durable de Dexia, le comité de direction réaffirme l'engagement historique du groupe en faveur du développement durable, marqué par la signature de grands engagements internationaux et par leur intégration dans nos politiques et documents internes. Leur respect fait l'objet d'un suivi régulier en interne.

C'est dans cet esprit que Dexia Banque Belgique a adhéré dès sa création en novembre 2009 au réseau *Global Compact* en Belgique. Regroupant une centaine d'entreprises et organisations belges signataires du *Global Compact*, il a pour objectif de favoriser l'échange sur les idées et les meilleures pratiques pour intégrer les dix principes en matière de droits de l'homme, de normes du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption au sein de l'entreprise.



Document interne
Engagement externe

Notre stratégie de développement durable

ADAPTER NOTRE STRATÉGIE À LA TRANSFORMATION DU GROUPE

La crise financière de 2008 a mis en exergue la nécessité de revoir en profondeur le modèle économique de Dexia et de repenser le développement de ses métiers. Le plan de transformation engagé par le groupe s'articule autour de trois axes fondamentaux pour l'avenir de Dexia : la réduction du profil de risque du groupe, la priorité donnée aux clients et métiers historiques et l'adaptation de la structure de coût. Il se traduit par un recentrage de nos activités sur les métiers – banque commerciale et financement des collectivités publiques – et les marchés principaux du groupe – France, Belgique, Luxembourg et Turquie. Afin d'adapter son organisation au nouvel environnement de marché et au recentrage de ses activités, Dexia a en outre engagé un plan de réduction de ses coûts et de ses effectifs.

À la profonde transformation engagée par le groupe s'ajoute l'arrivée à son terme du plan d'action mis en œuvre dans le cadre de la stratégie de développement durable adoptée en 2006.

Dans ce contexte, il était essentiel de repenser notre démarche de développement durable afin d'en assurer la cohérence avec la stratégie et les ambitions nouvelles du groupe affichées dans le plan stratégique Dexia 2014.

Une large réflexion a été menée au sein du groupe sur notre vision et notre ambition en matière de développement durable, en s'appuyant notamment sur une analyse critique du bilan de la stratégie initiée en 2006.

Un groupe de travail réunissant des représentants des principaux métiers et des principales entités du groupe a travaillé sur la redéfinition d'un cadre directeur pour notre nouvelle stratégie de développement durable. Ce projet a été discuté au sein du comité de coordination développement durable. Il a ensuite été validé par le comité de direction du groupe.

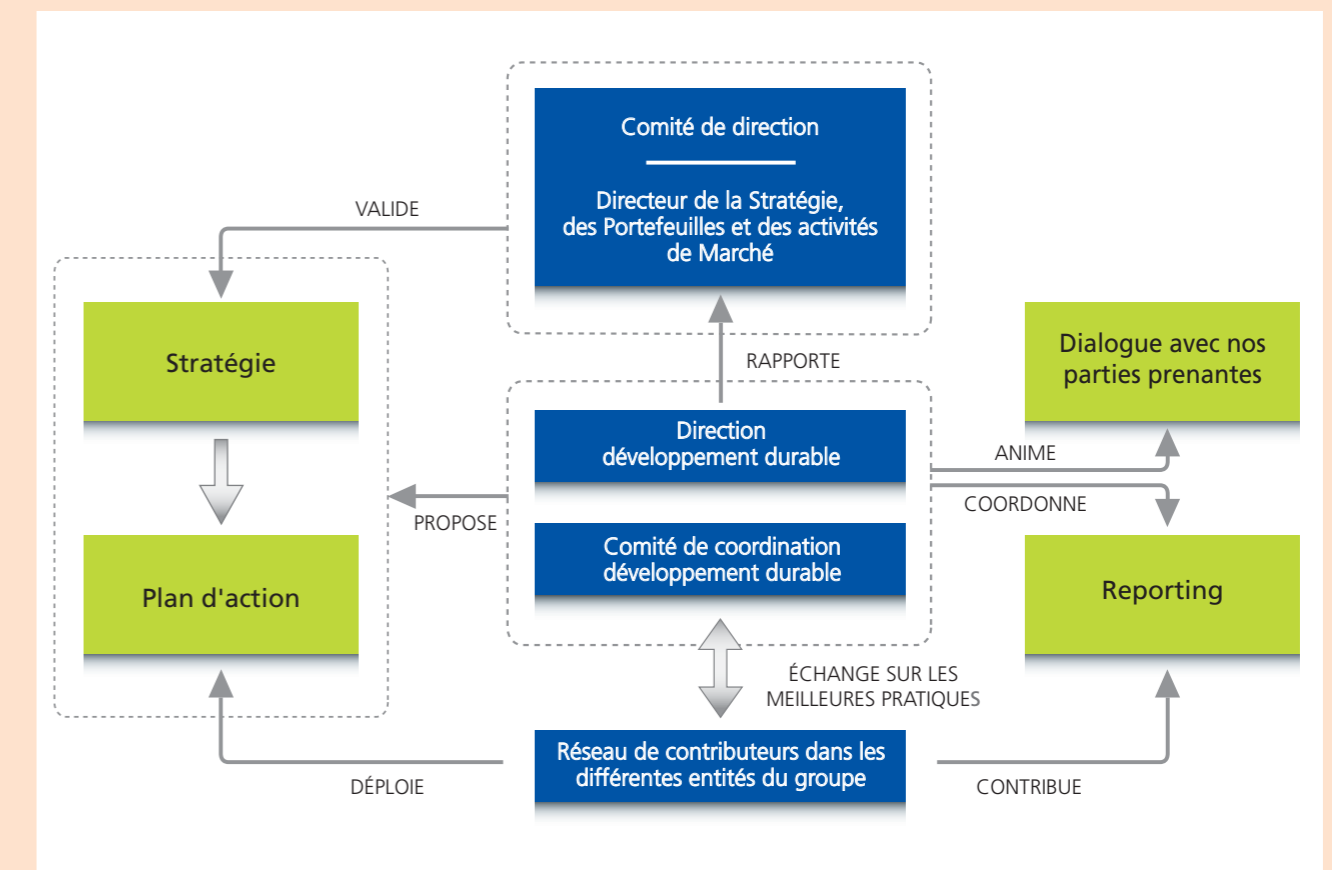
En parallèle, nous avons mené un travail de consultation auprès d'un panel de parties prenantes, tant en interne qu'en externe, afin de mieux identifier leurs attentes concernant la stratégie de développement durable de Dexia.

Pour en savoir plus sur le processus de consultation de nos parties prenantes et sur l'intégration des attentes identifiées dans le rapport de développement durable 2010, voir p. 7 et 35.

L'ORGANISATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DE DEXIA

La fonction développement durable est rattachée au Directeur de la Stratégie, des Portefeuilles et des activités de Marché, membre du comité de direction du groupe.

Afin d'ancrer notre démarche de développement durable au cœur de nos activités, notre organisation repose en outre sur un comité de coordination dédié réunissant des représentants des principaux métiers du groupe impliqués dans le déploiement de notre stratégie ainsi que sur un important réseau de contributeurs au sein des différentes entités du groupe.



Notre stratégie de développement durable

SE RECENTRER SUR L'ESSENTIEL

En cohérence avec le plan de transformation du groupe, nous avons souhaité recentrer notre démarche de développement durable autour d'une question essentielle pour nos clients et donc pour nous : comment les accompagner dans leurs démarches de développement durable tout en exerçant notre métier de banquier dans ce même esprit ?

Afin de rendre plus lisible notre approche, le comité de direction du groupe a adopté un cadre directeur fondé sur une définition du développement durable et quatre principes fondamentaux communs à l'ensemble du groupe.

La définition du développement durable adoptée par le groupe donne notre ligne directrice en matière de développement durable et traduit notre ambition : apporter une valeur ajoutée à nos clients, nos collaborateurs, nos actionnaires et la société environnante, en proposant des réponses avec une vision à long terme aux défis d'ordre social, environnemental et économique, par nos produits et services et par notre propre comportement, dans le respect du choix de nos clients.

Cette ambition s'appuie sur quatre principes – Pertinence, Essence, Communication et Évaluation – s'inscrivant ainsi dans une démarche d'amélioration continue.

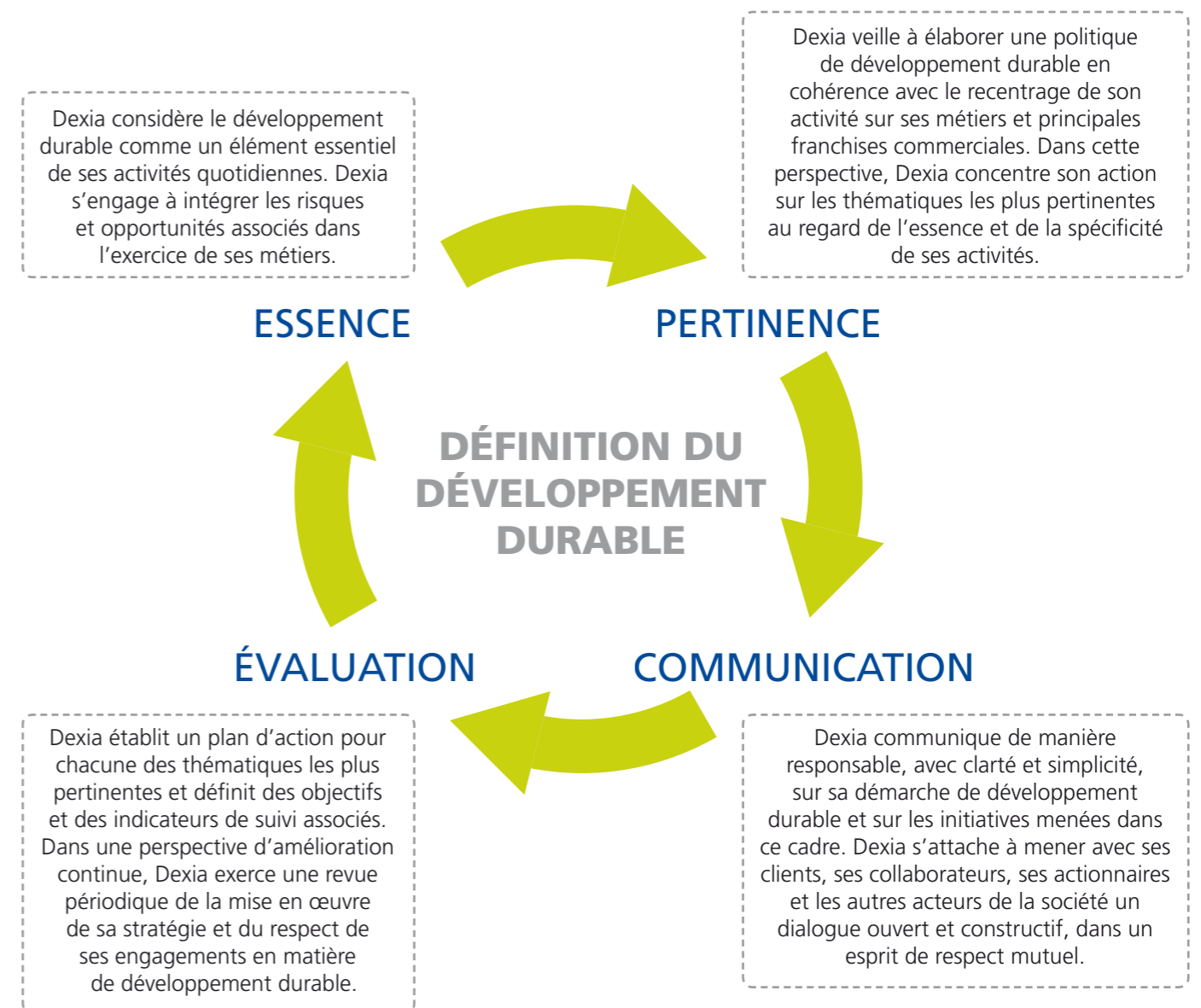
Par ces engagements nous souhaitons devenir un établissement de référence parmi les grands établissements bancaires en matière de développement durable et construire un avantage compétitif en répondant à une demande croissante de nos clients.

Afin de décliner rapidement de manière opérationnelle notre nouvelle stratégie, nous avons retenu un champ d'action prioritaire pour 2011-2012 : la performance énergétique des bâtiments, tant pour nos clients que dans la gestion de nos propres bâtiments. **Pour plus d'informations sur ce choix, voir p. 10 à 15.**

Les principes fondamentaux adoptés par Dexia en matière de développement durable seront en outre déclinés en plans d'action et de communication dédiés. Une attention particulière sera portée à la communication interne auprès des collaborateurs afin de mieux leur faire connaître la vision et les actions du groupe en matière de développement durable et de s'assurer de la cohérence du message porté auprès de l'ensemble de nos parties prenantes, et en particulier de nos clients.

UNE DÉMARCHE RECONNUE

En 2011, le groupe Dexia figure en 17^e position du *Global 100 Most Sustainable Corporations in the World*. Dexia est l'une des neuf banques présentes dans ce classement, la seule en Belgique.



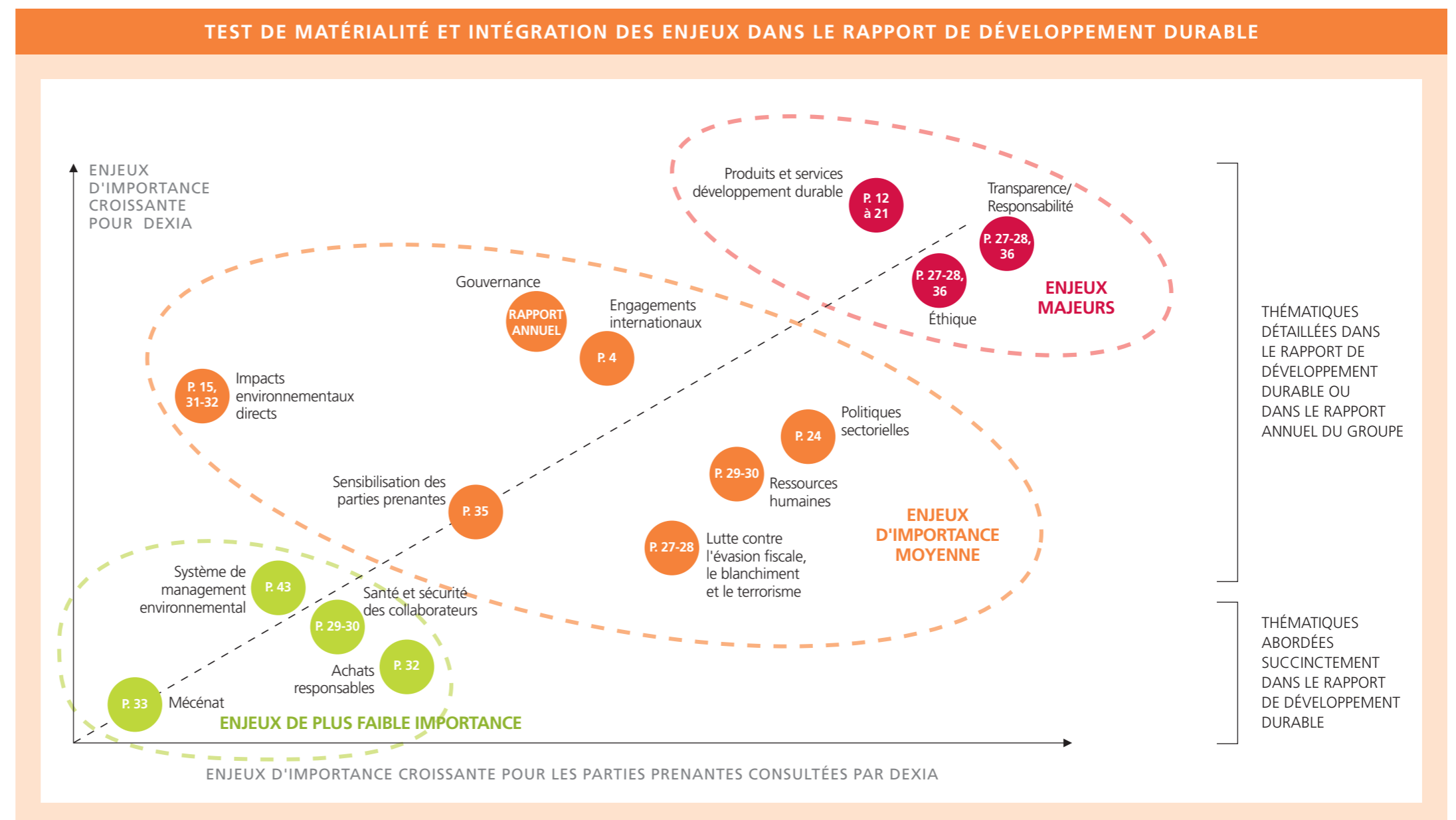
Notre stratégie de développement durable

Adapter la structure de notre rapport de développement durable

Afin d'être cohérent avec le recentrage de la stratégie de développement durable initié par Dexia en 2010, le présent rapport de développement durable est articulé autour de la thématique d'action prioritaire identifiée par le groupe pour 2011-2012 et de nos quatre principes fondamentaux.

Il traite des principaux enjeux auxquels Dexia fait face en matière de développement durable et qui ont été identifiés en nous appuyant notamment sur le travail de veille menée par les équipes en charge du développement durable, les questionnaires et rapports des agences de notation et des analystes extrafinanciers et sur la consultation menée auprès de nos parties prenantes, tant en externe qu'en interne courant 2010.

La réalisation d'un test de matérialité nous a en particulier permis de confronter notre vision aux attentes d'une sélection de nos principales parties prenantes externes et internes et d'adapter la communication que nous faisons sur ces différents sujets dans notre rapport de développement durable.



Nos indicateurs clés

Construit dans le respect des lignes directrices de la *Global Reporting Initiative 3* et de son supplément du secteur financier ainsi que des exigences de la loi NRE, notre reporting développement durable s'appuie sur des indicateurs de performance, illustrant les engagements et la politique du groupe.

Afin d'en assurer la pertinence et la fiabilité, Dexia s'est engagé depuis 2005 dans une démarche de vérification du processus de reporting d'une sélection d'informations extrafinancières par un organisme indépendant qualifié. En 2010, Dexia a confié, dans le cadre de procédures convenues, la réalisation de ces travaux à son commissaire aux comptes, Deloitte. **Pour plus d'informations, voir le rapport de Deloitte p. 41.**

La sélection d'indicateurs clés illustrant notre démarche de développement durable est identique à celle présentée dans le rapport de développement durable 2009. Toutefois, dans un souci de cohérence avec l'évolution de cette démarche, les indicateurs présentés dans le tableau ci-dessous ont été classés suivant les nouveaux principes adoptés par le groupe en 2010. Nous ferons évoluer ces indicateurs à l'avenir, afin qu'ils soient le reflet de notre nouvelle stratégie de développement durable. **Pour plus d'informations sur les indicateurs de performance de Dexia, voir p. 42 (tableau des indicateurs).**

	2010	ÉVOLUTION 2009 - 2010
PERTINENCE		
Part des éco-crédits dans le total de la production de crédits habitation (rénovation) et voiture (hors crédits hypothécaires) – Périmètre : Belgique	19,3 %	+45 %
ESSENCE		
Part de l'encours ISR sur l'encours total géré par Dexia Asset Management	23 %	+3 %
Nombre de projets financés relevant d'une catégorie <i>Equator Principles</i>	56	+107 %
Intensité carbone du portefeuille de projets de production d'électricité et de chaleur (tCO ₂ /MWh)	0,333	+1 %
Montant des émissions de CO ₂ du groupe (tCO ₂)	35 770	-1 %
Nombre de visioconférences	7 087	-
Quantité de papier achetée par ETP (kg/ETP)	126	+6 %
Pourcentage de femmes managers dans le groupe	21,3 %	0 %
Nombre moyen de jours de formation par collaborateur	1,9	-
COMMUNICATION		
Nombre de groupes de travail externes sur le développement durable auxquels participe Dexia en France et en Belgique	17 ⁽¹⁾	13 %
ÉVALUATION		
Autoévaluation GRI	B+	-

⁽¹⁾ En France : AFEP, FBF, ORSE, Comité 21, Europlace, Comité stratégique du Plan Bâtiment Grenelle, Promodul, Admiquial, IMS Entreprendre pour la Cité.
En Belgique : Business and Society, Belesco, Global Compact Network, Promethea, Kauri, Febelfin.
À l'international : Equator Principles, UNEP FI.

QUID DES OBJECTIFS 2010 PRÉSENTÉS DANS LE RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2009 ?

L'adoption d'une nouvelle stratégie de développement durable dans le courant de l'année 2010 a entraîné une redéfinition de nos principaux objectifs en la matière. Plusieurs des objectifs 2010 présentés dans le rapport de développement durable 2009 ont cependant continué de guider notre action en 2010.

OBJECTIF 2010 PRÉSENTÉ DANS LE RAPPORT 2009	POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2010
Poursuivre la promotion de notre gamme de produits et services durables auprès des clients particuliers, professionnels et institutionnels	voir p. 21
Placer le développement durable au cœur de nos métiers au travers d'une communication régulière à l'attention de nos réseaux et de nos clients	voir p. 21
Accroître le financement de la croissance verte	voir p. 19-21
Poursuivre le dialogue avec nos parties prenantes	voir p. 35
Poursuivre le dialogue social engagé dans le cadre du plan de transformation du groupe	voir p. 29-30
Favoriser toutes les solutions permettant de limiter les conséquences du plan de transformation sur l'emploi	voir p. 29-30
Poursuivre la démarche engagée sur la réduction des émissions de CO ₂	voir p. 15 et 31
Poursuivre les efforts menés en matière de réduction de la consommation de papier dans la perspective d'atteindre l'objectif de 100 kg/ETP à fin 2010	voir p. 32

Priorité 2011-2012 : la performance énergétique des bâtiments



Identité et stratégie

PRIORITÉ 2011-2012

Pertinence

Essence

Communication

Évaluation

Contexte et enjeux

Dans le cadre de sa politique de lutte contre le changement climatique, l'Union européenne s'est engagée à diminuer ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 20 % par rapport à 1990 d'ici 2020. Convaincu du rôle clé du secteur du bâtiment dans l'atteinte de cet objectif, Dexia souhaite faire de la performance énergétique des bâtiments son champ d'action prioritaire en matière de développement durable pour 2011-2012.

Le bâtiment, un secteur clé

L'atteinte des objectifs européens en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre implique une forte mobilisation du secteur du bâtiment. Ce secteur représente en effet près de 35 % de la consommation finale d'énergie de l'Union européenne.

En outre, si l'efficacité énergétique des logements européens a augmenté de 16 % entre 1990 et 2007, leur consommation d'énergie finale a augmenté de 8 % sur la même période, au rythme de 0,5 % par an en moyenne. Les améliorations de l'efficacité

énergétique des équipements de chauffage sont en effet compensées par l'augmentation de la taille moyenne des logements et le développement des équipements électriques des ménages.

La construction neuve ne représente chaque année qu'un peu plus de 1 % du patrimoine bâti. Compte tenu de cette forte inertie, les politiques et actions en matière d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments doivent s'inscrire dans une perspective de long terme.

Une mobilisation à tous les niveaux

L'Union européenne s'est penchée bien avant l'adoption de son paquet Énergie-Climat sur la question de la performance énergétique des bâtiments, en adoptant dès 2002 une directive dans ce domaine. Refondu en mai 2010, ce texte prévoit entre autres les mesures suivantes :

- adoption par les États membres d'une méthodologie de calcul de la performance énergétique des bâtiments ;
- définition d'exigences minimales pour les bâtiments neufs et les bâtiments existants lorsqu'ils font l'objet de travaux de rénovation importants ;
- mise en place de systèmes de certification de la performance énergétique et de modalités de publication de cette information.

Ces dispositions européennes ont été reprises, voire renforcées pour certaines d'entre elles, dans les législations des différents États européens.

Ainsi, sous l'égide de la Commission nationale climat, la Belgique a adopté en 2008 un plan climat national pour la période 2009-2012, fondé sur les différents plans et mesures existants au niveau régional et fédéral. Ce plan climat s'articule autour de six axes stratégiques parmi lesquels l'efficacité énergétique des bâtiments.

En France, le Grenelle de l'Environnement place le secteur du bâtiment au cœur de sa politique de lutte contre le changement climatique et fixe des objectifs très ambitieux : généralisation des bâtiments basse consommation à l'horizon 2012 et des bâtiments à énergie positive à l'horizon 2020 dans la construction neuve et réduction de la consommation énergétique des bâtiments existants de 38 %. Ces orientations sont reprises dans la nouvelle réglementation thermique 2012 publiée fin 2010.

Au Luxembourg, un Plan d'action en vue de la réduction des émissions de CO₂ a été adopté en 2006, qui prévoit l'établissement d'une nouvelle législation en matière d'isolation thermique des immeubles, définit un régime d'aides pour les

économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans le domaine du logement et instaure l'orientation systématique du programme directeur d'aménagement du territoire selon des exigences en matière de changement climatique.

ENSEMBLE POUR RÉUSSIR LA TRANSITION

Nous vivons dans un monde en pleine mutation. Les énergies conventionnelles vont se raréfier à plus ou moins court terme. Mais nous aurons toujours besoin de chaleur et d'électricité. Il faut donc, dès maintenant, se préparer à trouver des alternatives à ce combustible par ailleurs polluant, à l'origine des gaz à effet de serre.

Il est primordial de renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments si nous voulons relever ce défi de taille, un défi aussi bien environnemental, que social et économique. La révolution est en marche. Aujourd'hui, nous avons la capacité technique et économique de réaliser des projets exceptionnels. Les bâtiments sont de plus en plus économes en énergie : en témoignent en Région de Bruxelles-Capitale les dizaines de logements, bureaux, équipements primés dans le cadre de l'appel à projets « Bâtiments exemplaires ». Passifs ou basse énergie, ils consomment jusqu'à dix fois moins qu'un bâtiment classique sans grever les budgets. Ensemble, ils permettront d'économiser chaque année des millions de litres de pétrole, d'éviter l'émission de plus de 13 000 tonnes de CO₂ et de transformer Bruxelles en ville durable.

La Région bruxelloise a décidé d'anticiper et d'affronter cette réalité énergétique inéluctable. Tout comme Dexia qui a décidé de lutter contre les changements climatiques en faisant de l'efficacité énergétique des bâtiments une priorité. Je ne peux que m'en réjouir et encourager Dexia dans cette voie. Il est important que la mobilisation soit la plus large possible. Tous les acteurs de la société sont concernés. C'est ensemble que nous réussirons ce défi, ensemble que nous construirons un monde durable.



Évelyne Huytebroeck
Ministre bruxelloise de l'Environnement,
de l'Énergie et de la Rénovation urbaine

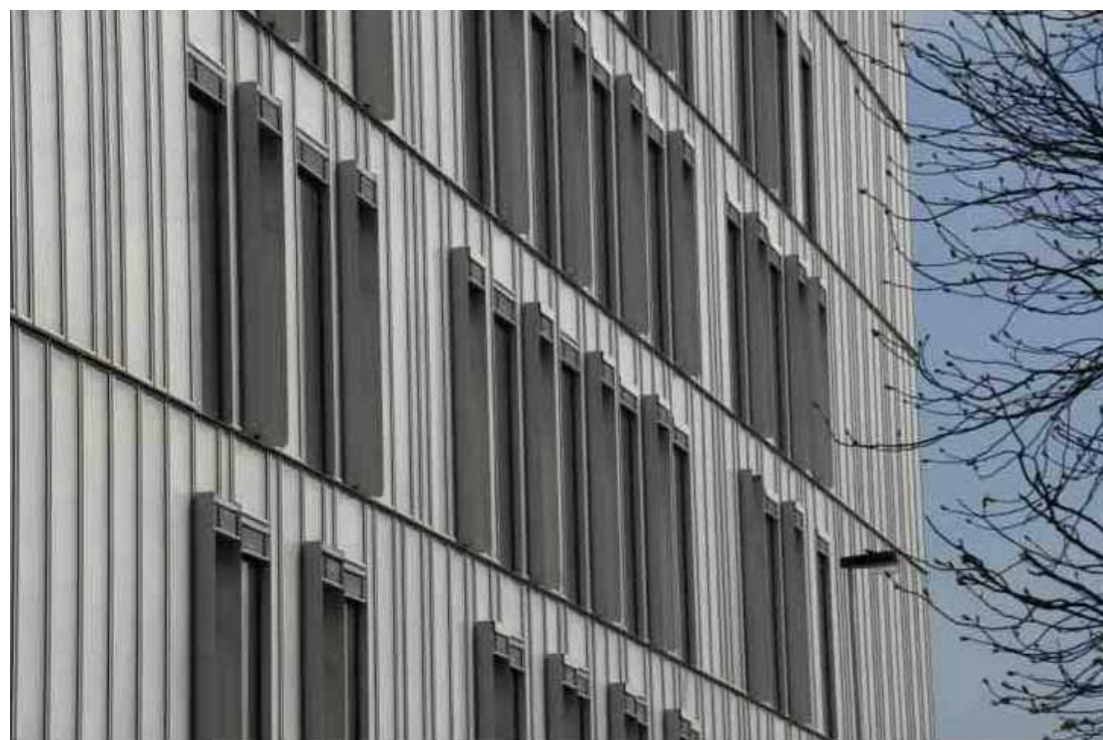
Contexte et enjeux

Un enjeu financier pour l'ensemble de nos clients

Avec la raréfaction des combustibles fossiles et la hausse du prix des énergies qui en découle, les consommations énergétiques des bâtiments constituent également un enjeu financier d'importance pour l'ensemble de nos clients privés ou publics.

La facture annuelle de chauffage représente en effet un poids croissant dans les dépenses des ménages, avec de grandes disparités qui tendent à s'accroître avec la hausse du prix des énergies : les dépenses annuelles peuvent ainsi varier de EUR 250 pour une maison basse consommation à près de EUR 2 000 pour une maison mal isolée⁽¹⁾.

La consommation énergétique du patrimoine bâti représente également un poste non négligeable dans les dépenses des entreprises et des acteurs du secteur public local. En Belgique, 2,05 % (soit EUR 306 millions) du budget moyen de fonctionnement des communes était destiné aux dépenses énergétiques en 2008. En France, ce budget représente quelque 4 % des dépenses de fonctionnement d'une commune et l'on estime que EUR 31 milliards devront être investis par les collectivités locales d'ici 2020 pour atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement.



Aéropolis II, complexe de bureaux à énergie passive construit à Bruxelles et financé par Dexia

Une thématique d'action prioritaire pour Dexia

La mise en œuvre des engagements européens en termes d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments nécessitera d'importants investissements dans les années à venir.

Conscient de ces enjeux et de la difficulté de ses clients face aux projets à mener tant du point de vue financier que du point de vue technique, Dexia a souhaité placer la performance énergétique des bâtiments au cœur de son action développement durable pour 2011-2012.

Pionnier dans le développement de solutions de financement innovantes en matière d'amélioration de la performance énergétique du patrimoine bâti, Dexia souhaite en effet accompagner ses clients dans leurs projets et leur apporter de la valeur ajoutée en leur proposant une offre de produits et services adaptés, rapprochant les éléments techniques et financiers.

Au-delà de notre rôle traditionnel de financeur, notre ambition est de renforcer notre positionnement sur ce sujet essentiel, en mettant nos compétences et notre expertise au service de l'ensemble de nos clients sur nos principales franchises commerciales.

Notre groupe a déjà lancé de nombreuses initiatives et collabore activement à la réflexion menée dans ce domaine. Dexia Banque Belgique participe aux groupes de travail pilotés par l'association BELESCO qui réunit les principaux acteurs du marché des services énergétiques, à l'initiative de Fedesco, le centre de compétences fédéral en matière de services

énergétiques et tiers investissement. Il s'agit d'une plateforme d'échange d'idées visant à promouvoir le développement de solutions énergétiquement efficaces au moyen de deux instruments : les contrats de performance énergétique et le tiers investissement. En outre, Dexia Crédit Local est membre de l'assemblée du comité stratégique du Plan Bâtiment Grenelle, et membre du conseil d'administration et de la commission « banques et assurances » de l'association Promodul.

Par ailleurs, dans un souci d'exemplarité, Dexia s'attache à poursuivre la démarche volontariste engagée en matière de réduction de la consommation d'énergie et de l'empreinte carbone de ses propres bâtiments.

Afin de traduire nos engagements en mesures concrètes, un plan d'action dédié a été élaboré début 2011 tant sur le volet commercial que concernant la gestion de nos propres bâtiments.

⁽¹⁾ Source : Ministère français de l'Écologie, du Développement Durable, du Transport et des Logements.

Offrir une gamme de produits et services adaptés à tous nos clients

Afin d'accompagner nos clients privés et publics dans leurs projets d'amélioration de l'efficacité énergétique de leur patrimoine bâti, nous avons renforcé en 2010 notre gamme de produits et services dédiés dans ce domaine.

Accompagner les projets de rénovation énergétique du bâti

DES PRÊTS À TAUX PRÉFÉRENTIELS POUR NOS CLIENTS PARTICULIERS

Nous proposons à nos clients particuliers des solutions avantageuses dans le financement de leurs projets d'amélioration de l'efficacité énergétique de leur logement. En Belgique et au Luxembourg, Dexia a ainsi développé des gammes de prêts à taux

préférentiels destinés à financer certains de ces projets. Outre une réduction de l'empreinte environnementale et de la facture énergétique, les travaux financés donnent accès à des avantages fiscaux ou des subventions étatiques.

PRODUIT	PÉRIMÈTRE	LANCEMENT
Éco-crédit habitation/Crédit-logement vert Prêts à taux avantageux pour la réalisation d'un audit énergétique ou le financement de travaux de rénovation énergétique effectués par un entrepreneur agréé. Dexia propose deux formes de prêts : un prêt à tempérament (Éco-crédit habitation) et un crédit hypothécaire (Crédit-logement vert).	Belgique	2007
Immoplus Green Prêt à taux variable préférentiel pour le financement d'habitation passive ou de travaux de rénovation énergétique.	Luxembourg	2009

INVESTIR DANS DES BÂTIMENTS DURABLES

Dexia Insurance Belgium a souhaité accroître son portefeuille de placements immobiliers en propre. Dans cette perspective, il a introduit, dans les critères d'acceptation des projets, des exigences particulières en termes de performance environnementale des bâtiments :

- potentialités du site en termes de réhabilitation des bâtiments existants, de localisation et d'orientation des bâtiments, notamment proximité des infrastructures de transport ;
- efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables ;
- préservation de la ressource en eau (usage efficace de l'eau et potentialités de recyclage de l'eau *in situ*) ;
- recours à des matériaux de construction ayant un impact environnemental limité sur leur cycle de vie ;
- confort d'usage (recours maximal à la lumière naturelle, systèmes de ventilation et de contrôle de l'humidité adaptés, minimisation des émissions de composés organiques volatils) ;
- prise en compte des questions de gestion et de maintenance des bâtiments dès la phase amont du projet.

UN PRÊT DÉDIÉ À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN TURQUIE

DenizBank a signé fin 2010 un protocole d'accord avec la *Japanese bank for international cooperation* (JBIC) dans le cadre de son programme intitulé *Global action for reconciling economic growth and environmental preservation* (GREEN). Cofinancée par la JBIC, par le programme *Turkish sustainable energy financing facility* (TurSEFF) et par plusieurs banques privées japonaises, l'enveloppe de USD 20 millions permettra à DenizBank de proposer à ses clients PME des financements dédiés pour leurs projets d'amélioration de l'efficacité énergétique et de production d'énergie d'origine renouvelable.

Offrir une gamme de produits et services adaptés à tous nos clients

DES OFFRES TOUT-EN-UN POUR NOS CLIENTS PROFESSIONNELS ET DU SECTEUR PUBLIC

Nous développons pour nos clients professionnels et du secteur public en Belgique et en France, en collaboration avec des partenaires techniques, des offres intégrées permettant de les accompagner tout au long de leur projet, tant sur les aspects techniques que financiers.

Tout projet de rénovation énergétique du patrimoine bâti s'appuie sur un diagnostic précis de la performance énergétique des bâtiments. Afin d'accompagner ses clients du secteur public dès la première étape de leur projet, Dexia Banque Belgique propose l'accès gratuit à l'outil en ligne Display®. Développé par l'association européenne Energy Cities, Display® permet à nos clients d'estimer eux-mêmes la performance énergétique de leurs bâtiments et de communiquer sur l'évolution de cette performance à la suite des actions menées.

En 2010, Dexia Banque Belgique a en outre développé, en collaboration avec un partenaire technique, le crédit Energy Efficiency, offre globale d'accompagnement et de financement d'un projet de rénovation énergétique. Destiné à nos clients professionnels et du secteur public, il intègre :

- une pré-étude à partir d'un scanning énergétique et d'une prestation de conseil d'un partenaire technique ;
- le financement des travaux de rénovation sur la base d'une approche en coût global, la diminution de la facture énergétique du client couvrant le coût de l'investissement ;
- l'accompagnement du projet qui consiste en :
 - la réalisation d'un dossier d'exécution ;
 - l'éventuelle désignation de tiers pour des services supplémentaires ;
 - l'accompagnement lors de l'appel d'offres/l'adjudication, de l'exécution et de la réception des investissements économiseurs d'énergie prévus.

En France, Dexia Crédit Local a consolidé en 2010 sa démarche d'accompagnement des collectivités locales et des bailleurs sociaux dans leurs projets de rénovation énergétique du patrimoine bâti. Cette offre, existante depuis début 2009, repose sur un partenariat avec Promodul, association regroupant des professionnels du bâtiment, ainsi que sur la mise en place de financements dédiés.

Promodul a adapté pour le compte de Dexia Crédit Local un logiciel d'audit et de simulation de travaux énergétiques qui permet aux décideurs publics d'articuler vision technique et vision financière au travers d'une approche en coût global intégrant les coûts d'investissement, les intérêts de la dette, les économies réalisées sur les charges... Pour les accompagner dès l'amont de leurs projets, Dexia Crédit Local a offert en 2010 un diagnostic énergétique sur un bâtiment à dix de ses clients.

Fin 2009, dans le cadre d'un vaste plan de relance professionnel, Dexia Crédit Local s'est vu confier par les fédérations professionnelles du bâtiment et des travaux publics françaises la distribution d'une enveloppe de EUR 650 millions de financements bonifiés à destination des collectivités locales et des bailleurs sociaux. L'intégralité de cette enveloppe, ainsi qu'un abondement de Dexia de EUR 400 millions d'euros, a été distribuée en 2010 par les équipes commerciales. Sur EUR 1 milliard de financements, la moitié a été consacrée à des travaux de rénovation du bâtiment.

Enfin, dans le cadre de sa filiale Exterimmo, Dexia Crédit Local prend en charge pour le compte des personnes publiques dans le cadre d'une solution globale sous forme de partenariat public-privé (PPP) la mise aux normes, la rénovation et l'entretien des bâtiments publics, en particulier sur l'aspect de la performance énergétique.

PROGRAMME D'ACCORDS AVEC LA BEI

Nous avons développé depuis plusieurs années un programme d'accords avec la Banque européenne d'investissement (BEI) afin d'offrir à nos clients professionnels et du secteur public local des conditions préférentielles pour le financement de programmes d'investissements spécifiques.

La BEI soutient la réalisation des grands objectifs de l'Union européenne, en particulier en termes de lutte contre le changement climatique. Elle attache donc une importance croissante à la performance énergétique des projets qu'elle contribue à financer.

La BEI a ainsi accordé à Dexia Banque Belgique en 2009 une enveloppe de EUR 150 millions destinée à financer des projets de développement des énergies renouvelables en PPP, en crédit-bail ou en crédit classique. Ce programme à l'attention de nos clients professionnels et du secteur public local, en Belgique et au Luxembourg, a été élargi en 2010 aux projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, intégrant ainsi les projets éligibles au crédit Energy Efficiency. À fin 2010, EUR 134 millions restaient à distribuer dans le cadre de ce programme, dont 67 sur les ressources de la BEI.

En France, Dexia Crédit Local distribue depuis 2006 des enveloppes de financements adossées à des fonds de la BEI. Tournées vers le développement durable des territoires, ces enveloppes concernent les projets de rénovation urbaine des collectivités locales dans le cadre de l'Agence nationale de rénovation urbaine – EUR 1,3 milliard, dont EUR 300 millions restant à distribuer à fin 2010 – ainsi que la construction et la réhabilitation de logements sociaux – EUR 125 millions, dont EUR 20 millions restant à distribuer à fin 2010. En 2010, Dexia et la BEI ont travaillé ensemble à une nouvelle enveloppe de EUR 100 millions dédiée à la construction ou la rénovation de bâtiments publics visant des normes énergétiques supérieures aux standards en vigueur. Cette enveloppe sera commercialisée en 2011.

LES CONTRATS DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Afin de garantir dans la durée une amélioration de la performance énergétique de leurs bâtiments, un nombre croissant d'acteurs souhaitent inscrire leurs projets de rénovation dans le cadre d'un contrat de performance énergétique (CPE).

En Belgique, Dexia Banque souhaite développer une offre d'accompagnement et de financement de projets de rénovation énergétique avec engagement sur les réductions de consommation d'énergie réalisées. Menée en partenariat avec un prestataire technique, cette offre serait destinée à des travaux de rénovation portant principalement sur les équipements énergétiques. En France, Dexia Crédit Local accompagne le développement du marché des CPE en répondant aux appels d'offre lancés par les collectivités locales pour la mise en place de CPE en PPP, portant sur des projets de rénovation énergétique importante, touchant notamment au bâti.

Offrir une gamme de produits et services adaptés à tous nos clients

Développer les énergies renouvelables intégrées au bâti



Dexia accompagne depuis de nombreuses années l'ensemble de ses clients dans la mise en œuvre de leurs projets de développement d'énergies renouvelables intégrées au bâti.

En Belgique, Dexia Banque propose depuis 2007 une offre globale lui permettant d'accompagner ses clients professionnels et du secteur public dans la réalisation de leurs projets d'équipements

de production d'énergie d'origine renouvelable, de l'étude de faisabilité au financement des travaux. Nos clients peuvent également bénéficier dans le cadre de cette offre de l'assurance photovoltaïque développée par Dexia Insurance Belgium qui a été récompensée en 2010 par le Trophée de l'Innovation Decavi.

Dexia a ainsi financé en 2010 l'installation de 4 000 m² de panneaux photovoltaïques sur la toiture des terminaux destinés aux marchandises non conteneurisées de la société DP World à Anvers. D'une capacité de 530 kWp, ces panneaux produiront chaque année 450 MWh d'électricité, soit la consommation annuelle d'une centaine⁽¹⁾ de ménages européens.



Installation de panneaux photovoltaïques sur les entrepôts de DP World Breakbulk à Anvers, financée par Dexia dans le cadre de son offre Dexia Energy Line – Énergie renouvelable

En France, Dexia Crédit Local a développé en 2010 une offre innovante de financement en crédit-bail des installations photovoltaïques. Cette solution globale a été testée dans la région Centre et en Normandie : un déploiement national est prévu en 2011. Dexia Crédit Local a également signé en 2010 un partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), premier producteur français d'énergie exclusivement renouvelable, avec pour objectif d'apporter aux collectivités locales une réponse à la fois technique et financière pour leurs projets photovoltaïques.

PRODUIT	CLIENT	PÉRIMÈTRE	DATE
Dexia Energy Line – Énergie renouvelable Offre globale développée avec un partenaire technique et intégrant la réalisation des études de faisabilité et d'ingénierie, l'installation, le suivi administratif, la maintenance et le financement d'équipements de production d'électricité photovoltaïque ou de cogénération. Le client a en outre la possibilité de bénéficier d'une offre d'assurance photovoltaïque (voir ci-dessous) le cas échéant. Nos clients PME peuvent en outre bénéficier depuis 2009 de l'offre de financement en crédit-bail, hors prestation technique.	Secteur public <i>(financement en crédit-bail)</i> Entreprises hors PME <i>(financement en crédit-bail ou en crédit simple)</i>	Belgique	2007
Assurance photovoltaïque Produit d'assurance tous risques des dégâts matériels sur des panneaux photovoltaïques, intégrant également la perte de rendement des panneaux endommagés.	Secteur public Entreprises	Belgique	2008
ImmoPlus Green Gamme de prêts à taux préférentiels pour le financement de l'installation de panneaux photovoltaïques ou d'équipements de production de biogaz. S'agissant des panneaux photovoltaïques, l'offre intègre le préfinancement du projet à hauteur de la subvention étatique attendue et tient compte de la rémunération du client pour le rachat de l'électricité produite.	Particuliers Entreprises	Luxembourg	2009
Offre photovoltaïque intégrée Offre globale développée avec un partenaire technique et intégrant des prestations d'installation, de maintenance, de financement en crédit-bail, d'assurance et de gestion de la facturation du service pour des équipements de production d'électricité photovoltaïque.	Secteur public	France	2010

⁽¹⁾ Estimation réalisée sur la base des données 2007 de l'Agence européenne de l'environnement.

Maîtriser les consommations d'énergie de nos propres bâtiments

Afin de limiter notre empreinte carbone et en cohérence avec le plan d'économies engagé par le groupe, nous cherchons continuellement à améliorer l'efficacité énergétique de nos bâtiments. Nous avons poursuivi en 2010 les actions engagées dans ce domaine, par la réalisation de nouveaux audits énergétiques sur plusieurs bâtiments, et par le maintien de la part d'électricité verte dans notre consommation.

Limiter notre consommation d'énergie

Depuis 2008, Dexia a engagé un programme d'audit énergétique de ses bâtiments. Initié par Dexia Banque en Belgique, il a été élargi en 2010 à Dexia Crédit Local en France.

Les trois principaux bâtiments de Dexia à Bruxelles ont ainsi été audités successivement en 2008 (Pachéco-Ommegang), en 2009 (Galilée) et en 2010 (Tour Dexia). Chacun de ces audits a été suivi par la mise en place de mesures permettant des gains immédiats, par de meilleurs réglages, et par la

réalisation des projets recommandés les plus rentables (retour sur investissement inférieur à trois ans).

La Tour Dexia à La Défense a également été auditée en 2010. Les préconisations seront déclinées en plans d'action en 2011.

Parallèlement, pour réduire notre consommation énergétique, nous avons mis en place depuis plusieurs années une série d'actions au sein de nos entités.

AXE	ACTION	PÉRIMÈTRE
Éclairage	Adaptation des heures d'éclairage	Belgique, France, Luxembourg (2007)
	Utilisation d'ampoules basse consommation	Belgique, France (2008)
Thermique	Mise en place de films solaires sur les zones critiques	Luxembourg, Italie (2009)
	Adaptation des températures de bureau aux températures extérieures	Belgique, Luxembourg (2009)
	Pose de calorifuge supplémentaire	Belgique
	Optimisation de la ventilation	Belgique, Luxembourg (2007)
	Adaptation de l'humidification	Belgique, Luxembourg (2009)
Sanitaire	Arrêt des extractions sanitaires durant la nuit et les week-ends	Luxembourg (2009)
	Modification des régimes de températures pour l'eau glacée, l'eau chaude et l'eau sanitaire	Belgique
	Suppression de l'eau chaude dans les sanitaires	France (2009)
Informatique	Installation d'imprimantes moins énergivores	Italie (2008)
	Extinction automatique des ordinateurs le vendredi soir	Italie (2008)
	Mise en veille automatique des ordinateurs le soir	Belgique

Dexia Banque Belgique a ainsi choisi de baisser la température de consigne de ses bureaux de 2°C en hiver et de l'augmenter de 2°C en été tous les vendredis de l'année.

Afin d'adapter l'usage de nos bâtiments au recentrage de nos activités, un nouveau concept d'organisation spatiale du travail fondé sur la suppression des postes de travail fixes au profit d'un environnement de travail flexible a été instauré depuis 2009. Il permet une importante réduction des émissions de CO₂ (moins

de bureaux vides à chauffer) estimée à 400 tonnes de CO₂ par an dès 2010, et 1 500 tonnes de CO₂ par année supplémentaire dès juillet 2011.

De même, la totalité des collaborateurs de Dexia Insurance Belgium, soit environ 1 000 personnes, déménagera dans le courant de l'année 2011 vers le bâtiment Galilée à Bruxelles, ce qui diminuera la part de rejet de CO₂ imputable à chacun. Ce bâtiment a été préféré au bâtiment occupé par Dexia Insurance Belgium car il répond à de stricts critères environnementaux, notamment en matière d'isolation et de chauffage.

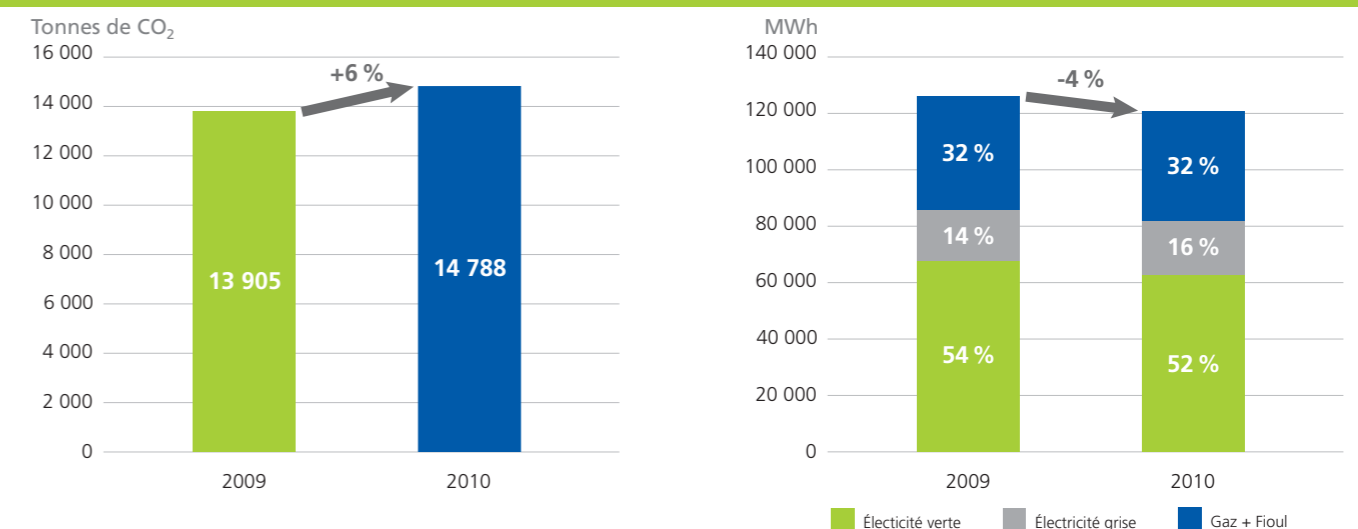
Poursuivre notre politique de recours à l'énergie verte

Depuis 2008, les bâtiments centraux de nos entités situées en Belgique, en France, au Luxembourg et en Italie ont recours en totalité à de l'électricité d'origine renouvelable. Pour ce faire, Dexia achète auprès de ses fournisseurs d'électricité des certificats verts, garantissant qu'une part d'électricité renouvelable équivalente à notre consommation est injectée dans le réseau électrique. En outre, Dexia Insurance Belgium et Sofaxis produisent de l'électricité

d'origine renouvelable grâce à des installations de panneaux photovoltaïques (66 MWh en 2010).

Le recentrage de nos activités et l'adaptation de notre organisation qui en découle ont permis d'accélérer en 2010 la réduction de nos consommations d'énergie et des émissions de CO₂ associées sur le périmètre Belgique, France, Luxembourg. Ces diminutions sont compensées par la forte croissance de nos activités en Turquie.

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DU GROUPE ET DES ÉMISSIONS DE CO₂ CORRESPONDANTES



Identité et stratégie
Priorité 2011-2012
PERTINENCE
Essence
Communication
Évaluation

Pertinence



Lutter contre la précarité et l'exclusion sociale

Par nos activités, nous nous attachons à soutenir les populations en situation de précarité et d'exclusion sociale avec un double objectif : accompagner nos clients dans leurs missions d'aide sociale et faciliter l'accès aux services bancaires de base.

Accompagner nos clients dans leur action sociale

Afin de faciliter l'accès aux services bancaires de base aux populations en situation de précarité, Dexia Banque Belgique a développé depuis de nombreuses années Social Line, une gamme de

solutions innovantes permettant d'accompagner les Centres publics d'action sociale (CPAS) dans leurs missions, en facilitant notamment le versement des aides sociales.

SOCIAL LINE	QUELQUES CHIFFRES
Carte prépayée Carte permettant aux personnes n'ayant pas de compte bancaire de percevoir une aide sociale en retirant l'argent à un distributeur Dexia.	Proposée par 170 CPAS 5 000 cartes utilisées chaque mois
Compte d'aide sociale Compte bancaire complètement informatisé ouvert pour les bénéficiaires d'aides sociales, à la demande des CPAS.	40 500 titulaires
Garantie locative Avance de garantie locative à la demande des CPAS destinée à des personnes en situation de précarité. Possibilité d'ouvrir un compte spécifique pour le remboursement progressif par tranche stable de cette garantie.	2 100 comptes ouverts
Compte de gestion budgétaire/médiation de dettes Compte permettant aux CPAS d'accompagner les personnes en situation de grande précarité dans la gestion de leur budget et leurs crédits.	3 500 comptes de gestion de dette ouverts pour 132 CPAS 57 500 comptes de gestion budgétaires ouverts pour 560 CPAS

En 2010, en France, Domiserve confirme la pertinence de son positionnement sur le terrain de l'action sociale et de la mise en place de dispositifs d'aide à la personne, qu'il s'agisse d'émettre des Chèques emploi services universels (CESU) ou d'organiser des services à domicile, auprès des collectivités locales, des organismes de retraite, des institutions de prévoyance et des mutuelles. Cinq conseils généraux ont choisi Domiserve pour le versement de l'Allocation personnalisée

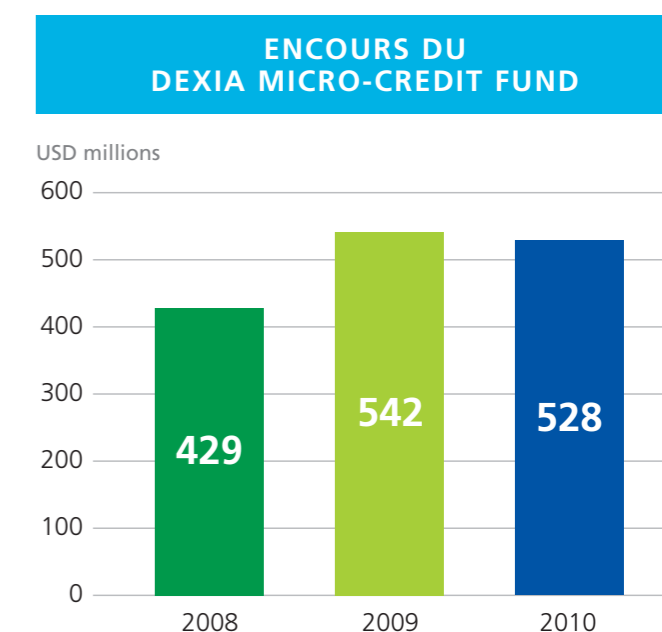
d'autonomie (APA) et de la Prestation de compensation du handicap (PCH) à leurs administrés. En 2010, le conseil général de la Seine-Maritime a ainsi retenu Domiserve pour verser ses allocations APA et PCH à plus de 7 000 bénéficiaires. Domiserve a en outre été retenu en 2010 par l'AGIRC-ARRCO (régimes de retraite complémentaire obligatoires du secteur privé) et le Régime spécial de retraite de la Poste pour mettre en place des prestations d'action sociale.

Soutenir le développement de la microfinance

Premier fonds d'investissement commercial dédié au refinancement des institutions de microfinance dans les pays émergents, Dexia Micro-Credit Fund (DMCF) reste, plus de dix ans après son lancement en 1998, leader en matière de microfinancement commercial.

Les encours du DMCF s'élèvent à USD 528 millions à fin 2010, permettant le refinancement en 2010 de 106 institutions de microfinance dans 39 pays.

En outre, Dexia Foundation Belgium accompagne depuis 2005, dans le cadre de sa politique de mécénat, Crédal et Hefboom, les deux principales associations de microcrédit belges. [Pour en savoir plus sur le soutien de Dexia Foundation Belgium au microcrédit, voir p. 33.](#)



Favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap

Dexia Crédit Local, via sa filiale Dexia DS Services, se mobilise pour favoriser l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap au sein des collectivités locales en France. Dexia propose une démarche d'accompagnement sur mesure spécifiquement conçue pour le secteur public local en trois étapes :

- réalisation d'un diagnostic emploi handicap permettant de définir les enjeux et les résultats à atteindre en matière de recrutement, de maintien ou d'insertion des personnes handicapées, de sous-traitance et d'accessibilité des locaux ;

- mise en place d'actions d'amélioration concrètes ;
- suivi et évaluation de la démarche.

En Belgique, Dexia Banque propose Flex-i-Trans, une solution flexible pour le transport des personnes à mobilité réduite, intégrée à l'offre de leasing du minibus sur lequel ce système est installé. Ce produit est principalement destiné aux maisons de repos, hôpitaux, institutions spécialisées ainsi qu'aux CPAS et à leurs maisons de repos.

Adapter nos services à la diversité des besoins de nos clients

Proposer des solutions adaptées aux besoins spécifiques de chacun de nos clients est une priorité essentielle de Dexia.

Aider au maintien à domicile des personnes âgées

Afin d'aider ses clients à répondre à l'enjeu croissant de la dépendance des personnes âgées, Dexia a développé des solutions innovantes permettant de leur offrir des solutions de logement adaptées retardant leur entrée en institution médicalisée spécialisée.

En Belgique, Dexia Banque propose depuis 2008 aux CPAS les Certificats de logement, une solution fondée sur l'émission d'obligations, leur permettant de couvrir en partie leurs investissements dans la construction de logements adaptés aux besoins particuliers des personnes âgées. Les CPAS proposent aux résidents d'investir dans un certificat leur donnant le droit d'occuper un logement, sans versement de loyer, pendant une période déterminée. En fin de contrat, la valeur nominale du certificat est restituée à son titulaire. En 2010, le CPAS d'Ostende a retenu cette solution pour financer la construction de 35 appartements. Les premiers résidents sont attendus fin 2012.

En France, un quart des locataires du parc social a aujourd'hui plus de soixante ans. Conscient de

l'importance de cet enjeu pour ses clients bailleurs, Dexia Crédit Local a renouvelé en 2010 pour deux ans son partenariat initié en 2009 avec Vivalib, société spécialisée dans le logement adapté pour les personnes vieillissantes. L'objectif de ce partenariat est le maintien des seniors à domicile grâce à un nouveau concept d'habitat résidentiel pour personnes âgées. Cette offre est proposée aux bailleurs sociaux sous la forme d'un démembrement de propriété dont ils ne financent que l'usufruit locatif, ce qui leur permet de limiter leur consommation de fonds propres ; des investisseurs institutionnels ou privés acquièrent la nue-propriété. Le financement en Prêts locatifs sociaux de l'usufruit est assuré par Dexia. Dans le cadre du partenariat, Vivalib a signé en 2010 des conventions globales de partenariat avec deux de nos clients : le groupe Arcade et le Groupe Le Hainaut Immobilier (GHI). Une première opération est en cours de finalisation. En 2010, Vivalib a également sollicité l'agence Vigeo pour la réalisation d'un audit de responsabilité sociale de l'entreprise qui a mis en avant ses bonnes performances⁽¹⁾ dans ce domaine.

SILVER LINE

Afin d'aider ses clients du secteur public local à mieux intégrer l'enjeu du vieillissement de la population, Dexia Banque Belgique propose à chaque collectivité locale depuis 2010 d'élaborer un profil sociodémographique personnalisé, qui accompagne son traditionnel profil financier. 490 profils ont ainsi été présentés à des collectivités locales, leur permettant de mieux appréhender les conséquences financières du vieillissement de leur population.

En outre, Dexia Banque a développé depuis plusieurs années System I, une gamme de produits et services financiers adaptés visant à accompagner les personnes vivant en institution médicalisée dans la gestion de leurs dépenses courantes.

Contribuer au développement du secteur agricole turc

DenizBank a poursuivi en 2010 sa politique d'accompagnement des agriculteurs dans le développement de leurs activités, confortant sa position de leader en matière de prêts agricoles parmi les banques turques du secteur privé.

Lancée en 2007, la carte Agricole est aujourd'hui utilisée par plus de 264 000 producteurs agricoles. Elle leur permet d'acheter à crédit et à prix négociés des semences et de ne rembourser les dépenses engagées qu'après la récolte.

En 2010, DenizBank a étoffé la gamme des services associés à sa carte Agricole en offrant à leurs détenteurs la possibilité de sécuriser le paiement de leurs cotisations au système de sécurité sociale turc. DenizBank avance le montant correspondant aux agriculteurs qui le remboursent une fois la récolte passée, en bénéficiant d'un taux d'intérêt significativement inférieur à celui pratiqué par l'État en cas de retard de paiement. Par ce service, DenizBank facilite à ses clients l'accès au système

de sécurité sociale dont seuls 40 % des agriculteurs bénéficient en Turquie.

En outre, DenizBank a lancé en 2010 Agriculture+, un produit destiné aux entrepreneurs qui souhaitent fusionner leurs activités pour se développer ensemble. Outre un cadre d'appui au financement, DenizBank fournit des services de conseil en matière de conception de projet agricole et de relations avec les coopératives, les syndicats agricoles et les fournisseurs.

DenizBank a également signé en 2010 un protocole d'accord avec l'Institut de soutien au développement agricole et rural (TKDK) qui met en œuvre le programme turc de développement rural au titre de l'Instrument d'aide à la préadhésion à l'Union européenne (IPARD). DenizBank contribue ainsi au financement de projets bénéficiant de subventions dans le cadre du programme IPARD et visant à contribuer au développement durable du secteur agricole turc.



La carte Agricole de DenizBank

⁽¹⁾ Niveau 3 (probant) ou 4 (avancé) obtenu pour 5 des 6 critères d'audit, s'agissant tant de la politique de l'entreprise que de son déploiement.

Soutenir le développement de la croissance verte

Dexia souhaite contribuer par l'exercice de son métier de banquier au développement d'une économie durable, respectueuse de l'environnement.

Accompagner le développement des énergies renouvelables

Dexia est un acteur essentiel du financement de projets dans le secteur des énergies renouvelables. En 2010, nous avons ainsi participé au financement de 17 projets de production d'électricité d'origine renouvelable. La production d'électricité annuelle attendue pour l'ensemble de ces projets s'élève à 6 485 GWh. Le financement de ces projets représente une enveloppe de EUR 3 946 millions à laquelle Dexia a contribué à hauteur de EUR 502 millions.

Dexia a notamment finalisé en 2010 le financement des phases 2 et 3 de la construction du parc éolien C-Power. Premier parc éolien offshore de Belgique, initialement composé de six aérogénérateurs, C-Power

comptera bientôt 54 turbines pour une puissance nominale installée de 325 MW, soit assez pour fournir de l'électricité à 600 000 habitants. Dexia a participé en tant que *Mandated Lead Arranger* à ce financement record de EUR 1,195 milliard, le plus important jamais signé en Belgique dans le secteur de l'éolien offshore. L'opération a été récompensée par le prix *Europe Renewable Deal of the Year* décerné par Thomson Reuters.

En outre, Dexia Crédit Local a été retenu en 2010 pour participer au financement du programme d'investissement de centrales solaires d'EDF Énergies Nouvelles en France, dans le cadre du protocole d'accord de cette dernière avec la BEI. Le financement des deux premières tranches de la centrale de Gabardan a ainsi été finalisé. Cette opération constitue le premier financement de projets de production d'électricité photovoltaïque monté par Dexia en France.

En Italie, Dexia Crediop, en sa qualité de *Mandated Lead Arranger*, a conclu le financement de quatre centrales solaires pour une capacité totale installée de 138 MWp. Il a notamment participé à l'accord de financement de EUR 277 millions conclu en 2010 pour le projet de centrale de Rovigo, dans le nord-est de l'Italie, qui, une fois terminé, constituera la plus grande centrale photovoltaïque d'Europe.

Enfin, Dexia Crédit Local a participé à la structuration du financement de deux projets de centrale solaire au Canada développés par EDN Énergies Nouvelles :

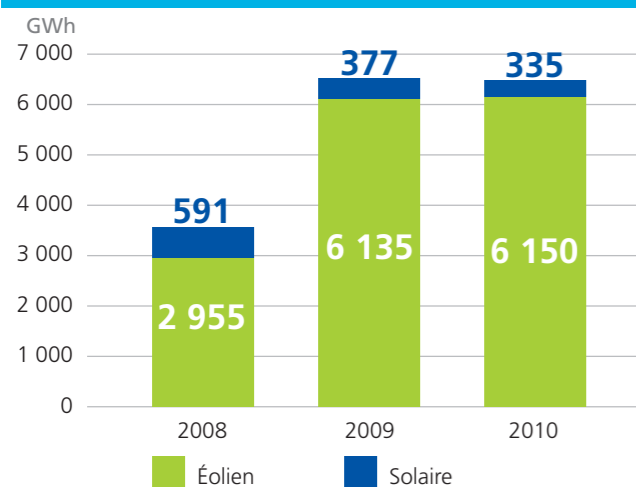


C-Power, premier parc éolien offshore de Belgique

la centrale solaire de Saint-Isidore et celle d'Arnprior. D'une capacité respective de 11 et 24 MW, ces projets s'inscrivent dans le cadre du programme mis en place par la province canadienne de l'Ontario,

qui encourage le développement des énergies renouvelables pour contribuer à la réduction de la part du thermique dans le mix énergétique de production d'électricité.

RÉPARTITION DES PROJETS DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ D'ORIGINE RENOUVELABLE FINANCÉS PAR DEXIA SUR L'EXERCICE



INAUGURATION DE LA STATION DE BIOMÉTHANISATION DE KEHLEN AU LUXEMBOURG

2010 a vu l'inauguration de la station de biométhanisation de Kehlen au Luxembourg qui produira, grâce au traitement des déchets organiques, entre 2,5 et 3 millions de m³ de biogaz par an, soit la consommation d'environ 1 200 foyers. Le gaz produit ne servira pas à produire de l'électricité mais sera injecté directement dans le réseau de gaz de ville, faisant de cette station un projet tout à fait novateur. Dexia Banque Internationale à Luxembourg a contribué en tant que *Sole Lead Arranger* au financement à long terme de la construction et de l'exploitation de la station.

DEXIA B AUTOCALL – CLEAN ENERGY

Dexia Asset Management a lancé en novembre 2010 Dexia B AutoCall – Clean Energy, un fonds à protection de capital investissant dans un panier de dix actions d'entreprises actives dans le développement de l'énergie verte.

Soutenir le développement de la croissance verte

Promouvoir des modes de transport plus propres

Depuis plusieurs années, Dexia accompagne l'ensemble de ses clients dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre générées par leurs infrastructures de transport. En 2010, nous avons renforcé notre offre de produits et services dédiés, en attachant une attention particulière à leur mise en avant dans nos campagnes de communication.

En Belgique, Dexia propose depuis 2007 l'offre Dexia Energy Line – Green Fleet, solution intégrée qui vise à réduire l'empreinte environnementale liée à la circulation routière. Dans la continuité, Dexia Auto Lease a signé en 2010 un *Gold Cleaner Car Contract* avec la fédération flamande *Bond Beter Leefmilieu*, s'engageant à accélérer l'introduction de voitures plus vertes sur le marché.

En France, avec l'offre « Zéro CO₂ », Dexia Location Longue Durée propose à ses clients du secteur public local une démarche globale de prévention, de réduction et de compensation des émissions de CO₂ de leur flotte. Depuis le lancement de l'offre fin 2008, l'émission de plus de 1 000 tonnes de CO₂ a ainsi été évitée par l'achat et l'annulation d'un montant de quotas équivalent.

Afin de garantir à nos clients la traçabilité des quotas achetés et annulés pour leur compte, nous déployons en interne une procédure dédiée, qui fait l'objet depuis 2008 d'une revue, dans le cadre des travaux de vérification d'une sélection d'informations extrafinancières menés par notre commissaire aux comptes, Deloitte. La notification par la Caisse des Dépôts qui est en charge de la tenue du registre français des quotas d'émissions de CO₂, de l'opération d'annulation des quotas achetés par Dexia dans le cadre de l'offre « Zéro CO₂ » est en outre transmise par courrier à chacun de nos clients.

ENJEU	PRODUIT	CLIENT	DES RÉSULTATS PROMETTEURS
Récompenser le recours à des véhicules peu polluants	Éco-crédit Auto Belgique, 2007 Prêt à tempérament à taux préférentiel pour le financement d'un véhicule à faibles émissions de CO ₂ .	Particuliers	Les Éco-crédits Auto représentent en 2010 22,3 % de l'ensemble de la production de crédits auto de Dexia en Belgique.
	AutoGreen Luxembourg, 2010 Prêt à un taux préférentiel et extension de la garantie auto exceptionnelle d'un an pour tout achat d'une voiture éligible à la prime CAR-e de l'État, dans le cadre de l'autofestival 2010.	Particuliers	Lancement en 2010.
	Ecomobility Belgique, 2008 Réduction de la prime d'assurance pour les clients adoptant un comportement en faveur de l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> • pourcentage de réduction dépendant de la classe du véhicule en matière d'émissions au kilomètre ; • réduction de 10 % sur la garantie Responsabilité civile pour les clients qui suivent un cours d'écoconduite. 	Particuliers	786 contrats d'assurance bénéficiant d'une réduction de prime à fin 2010.
Réduire et compenser les émissions de CO ₂ d'une flotte de véhicules	Dexia Energy Line – Green Fleet Belgique, 2007 Offre globale intégrant, outre une analyse de la flotte de véhicules existante, un plan de réduction des émissions, la possibilité d'une formation à l'écoconduite et d'une compensation des émissions de CO ₂ des véhicules.	Secteur public Entreprises	Plus de 200 gestionnaires de flottes ont participé à des stages d'écoconduite parvenant à réduire en moyenne de 12 % leurs émissions de CO ₂ .
	Offre « Zéro CO₂ » France, 2008 Offre globale intégrant, outre une analyse de la flotte de véhicules existante, un plan de réduction des émissions, la possibilité d'une formation à l'écoconduite et d'une compensation des émissions de CO ₂ des véhicules.	Secteur public	Environ 80 contrats signés à fin 2010 et plus de 1 000 tonnes de CO ₂ évitées depuis 2008.
Inciter à réduire les distances parcourues	Assurance Dexia Car Belgique, 2007 Tarif d'assurance déterminé par tranche de kilomètres parcourus.	Particuliers	39 097 contrats d'assurance avec prime au km variable signés à fin 2010 depuis le lancement de l'offre en 2007.

Soutenir le développement de la croissance verte

Financer des projets respectueux de l'environnement

Dexia attache une importance particulière aux impacts environnementaux des projets qu'il finance.

Fin 2008, l'Agence française de développement (AFD) a accordé à DenizBank une enveloppe de EUR 80 millions destinée à financer des projets publics en Turquie dans les secteurs des transports, de la gestion de l'eau et des déchets. La mise en œuvre d'une politique environnementale spécifique permet de s'assurer que les projets financés respectent un certain nombre de critères environnementaux définis en accord avec l'AFD. Dans le cadre de ce programme, douze projets ont déjà été financés dans onze municipalités ou satellites municipaux différents, pour un montant total de EUR 30 millions.

En France, Dexia Crédit Local a participé au financement du projet en PPP de construction de la Cité Sanitaire Nazairienne. Les contraintes du site

ont été exploitées de manière optimale, en développant une architecture bioclimatique afin de maîtriser les consommations énergétiques avec un objectif thermique ambitieux (-15 % par rapport à la réglementation thermique 2005) dans le souci d'un confort maximum pour les usagers. Le recours aux énergies renouvelables permettra de couvrir 70 % des besoins de chauffage et 20 % de la production d'eau chaude sanitaire du site.

En outre, nous sommes signataires des *Equator Principles* depuis 2003. [Pour en savoir plus sur la mise en œuvre de ces principes au sein du groupe Dexia, voir p. 23.](#)

ASSAINIR LES TERRAINS INDUSTRIELS POLLUÉS

Dexia est l'un des principaux investisseurs du « Re-Vive Brownfield Fund », un fonds de private equity créé en mars 2010 par le promoteur immobilier Re-Vive ayant pour objectif la reconversion durable des terrains industriels pollués en Belgique. Par son investissement dans l'assainissement des terrains pollués et leur reconversion en projets immobiliers durables, le fonds vise, outre un rendement financier, une plus-value environnementale et sociale, en acquérant des sites qui offrent des possibilités durables par leur situation, leur potentiel de développement et leur raccordement au réseau urbain.

Le fonds se concentre sur des projets d'ampleur moyenne dont la valeur oscille entre EUR 10 et 30 millions. Un premier terrain de quatre hectares a été acquis à Gentbrugge en vue du réaménagement d'une ancienne aciérie en quartier résidentiel mixte et durable.

METTRE EN AVANT NOS PRODUITS VERTS DANS NOS CAMPAGNES DE COMMUNICATION



Affiche Green Day

En Belgique, Dexia Banque a organisé tout au long de l'année 2010 des sessions Dexia Green Day pour informer ses clients des possibilités techniques en matière d'installations respectueuses de l'environnement et de la manière dont Dexia peut les accompagner financièrement dans la réalisation de leurs projets.

Dexia Banque a également introduit une dimension environnementale dans les campagnes de promotion de ses produits classiques. Ainsi, en septembre 2010, tout futur client formulant une demande de crédit hypothécaire pouvait bénéficier de EUR 500 pour la réalisation d'un audit énergétique de son logement, sous réserve qu'une offre de prêt lui soit accordée.

Enfin, novembre 2010 a marqué le coup d'envoi d'une campagne de communication sur les investissements permettant d'économiser l'énergie, avec une place particulière accordée aux prêts habitation « verts » et à l'Éco-crédit Auto. Nos clients ont été invités à participer à un concours en ligne leur permettant de bénéficier de chèques à dépenser auprès de l'un de nos partenaires « verts ».

GREEN IT

Indispensables à l'activité professionnelle quotidienne, les équipements et réseaux informatiques représentent une part importante de la consommation d'énergie d'un bâtiment à usage tertiaire. Afin d'aider ses clients à optimiser la gestion de leurs équipements informatiques, Dexia Banque Belgique propose depuis 2008 l'offre Energy Line – Green IT, une solution de location tout-en-un d'équipements informatiques répondant aux normes européennes les plus récentes en matière d'efficacité énergétique.

L'ensemble du parc informatique administratif des services de la Ville de Lessines a ainsi désormais recours à un système virtuel. Outre un gain de place sur les bureaux, ce dispositif engendre, avec une économie de 400 W par ordinateur, une forte diminution des besoins en électricité de l'administration communale, permettant de rentabiliser l'investissement en trois ans à peine. Le financement de ce projet réalisé en collaboration avec Adehis a été assumé par la Ville de Lessines, par un emprunt contracté auprès de Dexia.

Disponible dans une région pilote, l'offre Green IT sera déployée dans l'ensemble de la Belgique dès 2011.

Identité et stratégie

Priorité 2011-2012

Pertinence

ESSENCE

Communication

Évaluation

Essence



Intégrer les risques environnementaux et sociaux dans nos activités de financement

Conscients que nos impacts environnementaux et sociaux sont majoritairement indirects, c'est-à-dire liés à l'exercice de notre métier de banquier, nous avons mis en place depuis plusieurs années des politiques et des processus visant à mieux intégrer les risques environnementaux et sociaux associés aux projets dont nous étudions le financement.

Mettre en œuvre les Equator Principles



Signataire des *Equator Principles* depuis 2003, nous veillons à minimiser les impacts environnementaux et sociaux potentiels des projets que nous finançons.

Notre processus d'application des *Equator Principles* est mis en œuvre au quotidien par nos équipes en charge des activités de financement de projets. Les projets entrant dans le champ d'application des *Equator Principles* sont classifiés à l'aide d'une grille d'analyse standardisée, en fonction de leur impact environnemental et social potentiel :

- catégorie A : projets présentant des impacts négatifs sociaux ou environnementaux potentiels significatifs ;
- catégorie B : projets présentant des impacts négatifs sociaux ou environnementaux limités ;
- catégorie C : projets présentant des impacts négatifs sociaux ou environnementaux minimes ou nuls.

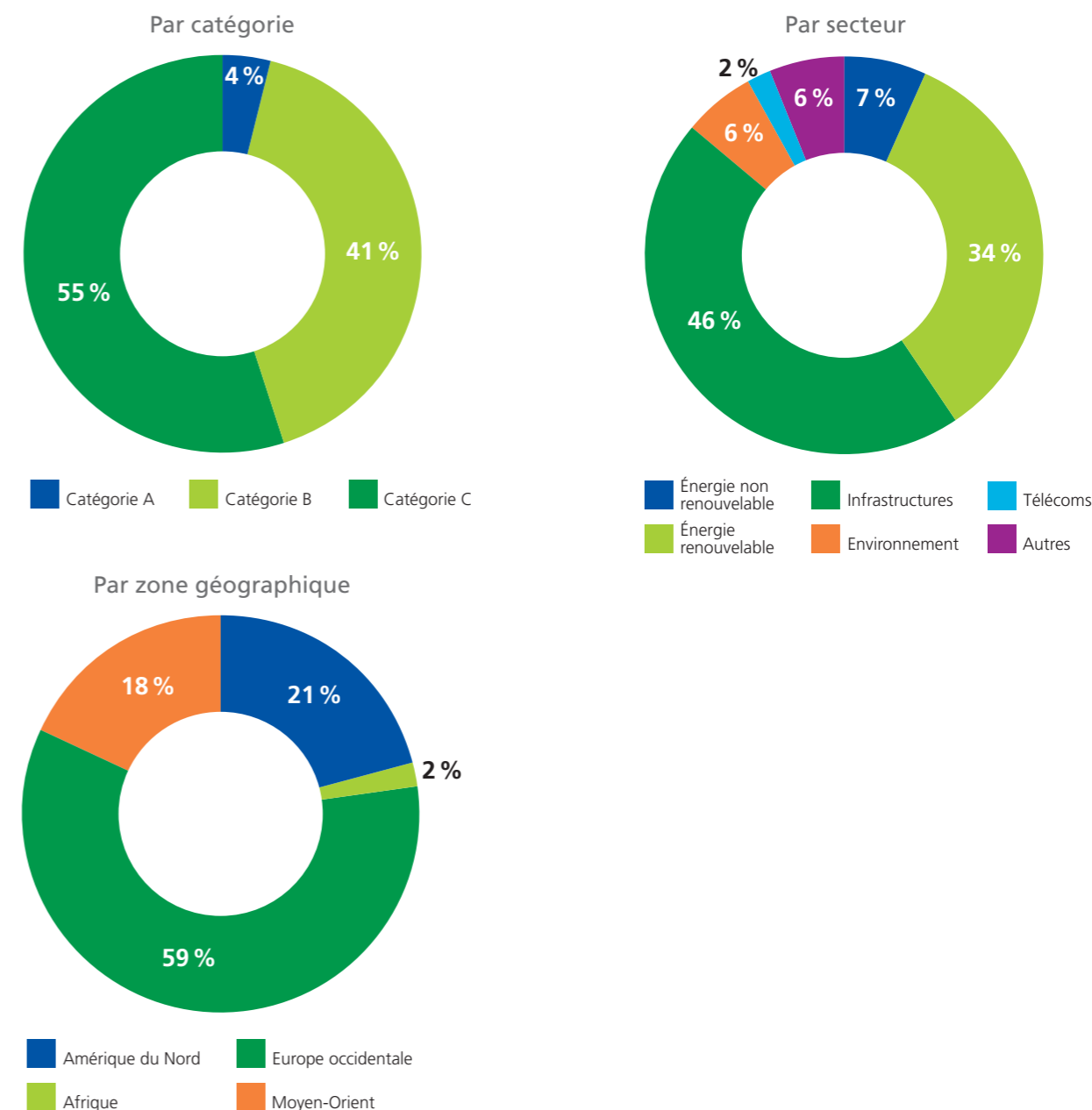
Les projets classés en catégorie A ou B font l'objet d'une étude d'impact environnemental et social, dont les conclusions sont intégrées à la due diligence technique. Un plan de management environnemental et/ou social est mis en œuvre le

cas échéant, afin de garantir une bonne gestion des risques environnementaux et sociaux sur toute la durée de financement du projet.

En fonction du risque environnemental et social associé au projet, la Direction développement durable de Dexia intervient en support des équipes commerciales et des risques et effectue une analyse plus détaillée du projet. Elle établit alors une recommandation qui est systématiquement transmise au comité de crédit à qui revient la décision de financer un projet et qui définit les conditions y afférentes. En 2010, la Direction développement durable a rendu un avis sur trois projets soumis au comité de crédit.

Eu égard à nos principaux secteurs d'activité en matière de financement de projets, la majorité des opérations que nous finançons entre dans les catégories B ou C. En 2010, nous avons financé 56 projets *Equator Principles* parmi lesquels deux sont classés en catégorie A : un projet de construction d'un gazoduc et un projet d'usine de traitement des déchets.

RÉPARTITION DES PROJETS EQUATOR PRINCIPLES FINANÇÉS EN 2010



Intégrer les risques environnementaux et sociaux dans nos activités de financement

Définir des politiques sectorielles

Nous avons développé depuis de nombreuses années des politiques sectorielles spécifiques, encadrant nos pratiques dans nos secteurs d'activité présentant les risques environnementaux et sociaux les plus importants.

Lancée en 2004, notre politique en matière de financement du secteur de l'armement s'applique à l'ensemble des métiers et entités du groupe. Elle est construite autour de deux engagements :

- l'exclusion de toutes les activités de banque et d'assurance du groupe des entreprises dont l'implication dans la fabrication, la vente, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel, de bombes à sous-munitions ou d'armes à uranium appauvri est certaine et reconnue ;
- des lignes directrices spécifiques adaptées à chacun de nos métiers : financement de projets, financement corporate, gestion de fonds et participations.

Le texte complet de notre politique sur le financement du secteur de l'armement est disponible sur le site www.dexia.com.

En outre, nous avons défini depuis 2008 des lignes directrices en matière de financement du secteur de l'énergie. Applicables à nos activités de financement dès lors que l'usage des fonds est connu et lié à un projet particulier, elles couvrent les secteurs suivants : pétrole et gaz, biocarburants, transformation des combustibles fossiles et production d'électricité d'origine thermique, nucléaire et renouvelable – y compris d'origine hydroélectrique.

Dans le cadre de ses lignes directrices, Dexia est la première banque au monde à s'être dotée d'un objectif quantitatif visant à limiter l'empreinte carbone de son portefeuille de projets en matière de production d'électricité ou de chaleur. Nous nous engageons ainsi à ce que l'intensité carbone de ce portefeuille soit de 30 % inférieure aux préconisations de l'Agence internationale de l'énergie en matière d'intensité carbone de la production d'énergie mondiale, dans l'optique d'une stabilisation des émissions de gaz à effet de serre à un maximum de 450 ppm⁽¹⁾ afin de limiter le réchauffement atmosphérique.

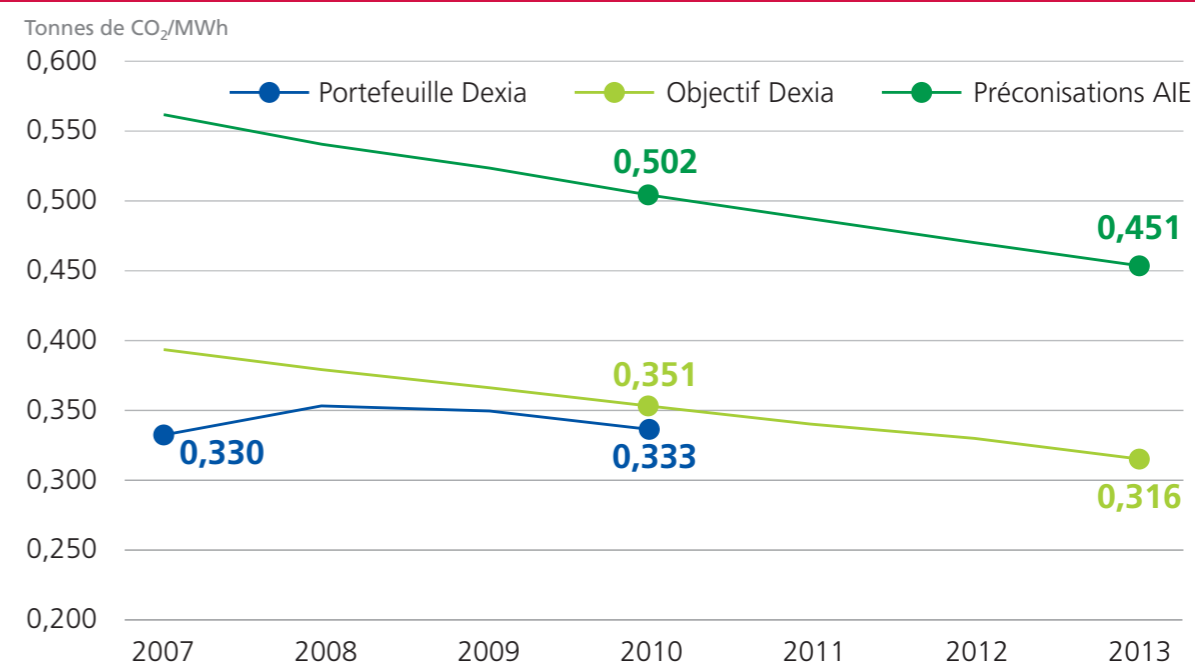
Le texte complet de nos lignes directrices sur le financement du secteur de l'énergie est disponible sur le site www.dexia.com.

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT DE PROJET PAR SECTEUR

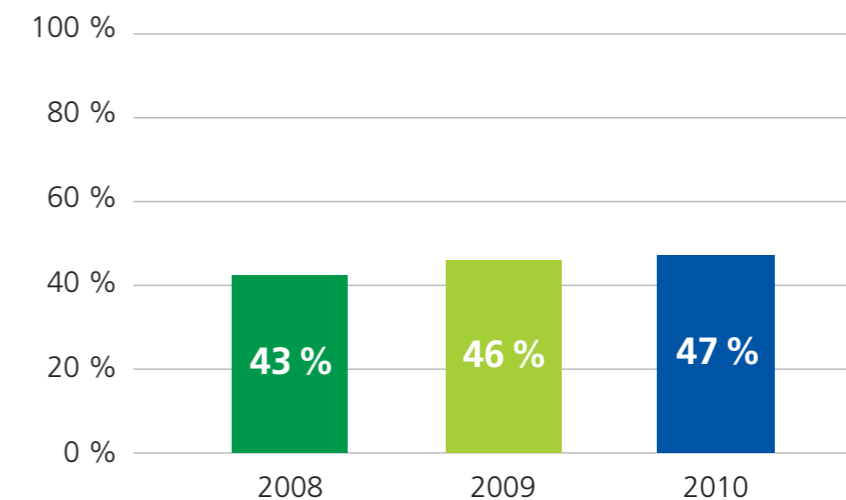
Dexia concentre principalement son activité de financement de projet sur le secteur de l'énergie, en particulier la production d'électricité d'origine renouvelable, et sur le secteur des infrastructures. Nous finançons en outre des projets dans le domaine de la gestion de l'environnement (eau, déchets) et des télécommunications.

Dexia ne finance pas de projets dans les secteurs de la chimie, de la pêche, de la sylviculture et dans le secteur minier.

INTENSITÉ CARBONE DU PORTEFEUILLE DE PROJETS DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ



PART DES SOURCES À ÉMISSIONS DE FONCTIONNEMENT NULLES DANS LE PORTEFEUILLE DE PROJETS DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ



⁽¹⁾ ppm : partie par million

Investir de manière socialement responsable

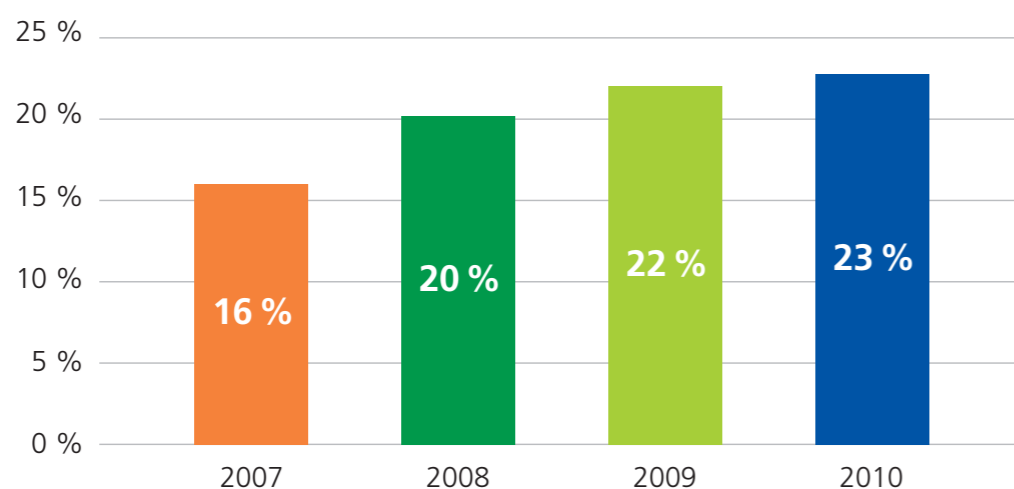
En intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise dans son portefeuille d'investissement, Dexia Asset Management souhaite être un gestionnaire d'actifs responsable, soucieux de l'intérêt de ses clients sur le long terme et contribuant à bâtir une économie plus durable.

Consolider notre position de leader en matière d'ISR

L'investissement socialement responsable et durable (ISR) occupe une place essentielle dans le positionnement stratégique et la philosophie de Dexia. Environ 23 % des actifs gérés par Dexia Asset Management, soit EUR 19,7 milliards à fin 2010, bénéficient d'une

approche ISR. Actifs dans le domaine de l'ISR depuis 1996, nous proposons à nos clients une gamme complète de solutions ISR, dans toutes les catégories d'actifs et dans toutes les régions géographiques.

PART DE L'ENCOURS ISR SUR L'ENCOURS TOTAL GÉRÉ PAR DEXIA ASSET MANAGEMENT



Notre démarche ISR se distingue par sa robustesse et son efficacité. Fondée sur une analyse interne performante, elle s'appuie sur un comité d'experts ISR, composé de cinq membres indépendants issus du monde académique et des entreprises, qui nous aident à identifier les enjeux émergents en matière de développement durable et à assurer la pertinence et la cohérence de notre approche.



L'expertise de Dexia Asset Management dans la gestion et l'analyse de ses fonds

ISR a été confirmée en 2010 par l'obtention du label ISR de Novethic, pour la deuxième année consécutive, pour 19 de ses fonds, dans toutes les classes d'actifs. En outre, l'ensemble de notre gamme ISR a été récompensée en 2010 par le Prix spécial du « Luxembourg Fund Award » décerné par le fournisseur d'analyses financières Morningstar et le journal *Tageblatt*.



Renforcer la transparence sur notre approche ISR

Afin d'offrir à nos clients une information étoffée, plus transparente et régulièrement actualisée, nous avons lancé en 2010 un nouveau site Internet entièrement consacré à l'ISR. **Il est accessible via le protocole de transfert <http://sri.dexia-am.com>.**

Lancé en 2004 par Eurosif avec le soutien de la Commission européenne, le Code européen de transparence ISR a pour objectif de renforcer la transparence sur les principes et processus qui sous-tendent la constitution des fonds ISR. Signataire du Code de transparence pour l'ensemble de ses fonds ISR, Dexia Asset Management a mis à jour en 2010 les Codes de transparence existants pour quatre fonds ou types de fonds ISR :

- les fonds Core ISR, qui comportent 18 fonds ouverts ISR, dans différentes classes d'actifs ;
- les fonds thématiques ISR ;
- le fonds Dexia Money Market Euro Sustainable, qui investit dans des instruments à court terme émis par des États et des entreprises responsables et durables ;
- le fonds Dexia Equities L Sustainable Emerging Markets, qui investit dans des entreprises responsables et durables actives sur les marchés émergents.

Nous avons en outre élaboré les Codes de transparence de deux types de fonds ISR :

- les fonds indiciels ISR ;
- les Plans d'épargne salariale ISR, qui investissent dans des fonds internes prenant en compte des critères durables et responsables.

L'ensemble de ces Codes de transparence est disponible en français et en anglais sur le site Internet de Dexia Asset Management et sur son site dédié à l'ISR <http://sri.dexia-am.com>.

Convaincus que la performance financière n'est pas une condition suffisante du succès d'une stratégie d'ISR, nous publions, dans le cadre du reporting mensuel sur la performance de nos fonds, une information sur leur performance extrafinancière. Après deux années de travail, nous avons implémenté en 2010 notre propre outil d'évaluation de la performance environnementale, sociale et de gouvernance de nos fonds ISR. L'évaluation de la performance de la quasi-totalité de nos fonds ISR est ainsi disponible sur notre site Internet www.dexia-am.com. Nous communiquons en outre chaque mois la liste exhaustive des participations composant nos fonds ISR sur ce même site.

FONDS INDICIELS ISR

Dexia Asset Management propose depuis début 2010 à ses clients particuliers et investisseurs institutionnels des fonds indiciels ISR. Il s'agit de fonds gérés passivement, répliquant le mieux possible l'indice et intégrant un filtre durable à deux dimensions :

- un filtre normatif qui s'assure du respect par les entreprises sélectionnées des principes du *Global Compact* ;
- un dialogue actif sur les enjeux du développement durable avec les entreprises mené par nos analystes ISR.

Investir de manière socialement responsable

Exercer une politique de vote active

Dexia Asset Management entend mener un dialogue actif avec les entreprises sans les pointer du doigt. Nous dialoguons ainsi régulièrement avec les entreprises pendant l'analyse ISR. L'objectif est clairement d'inciter l'entreprise à la réflexion sur certains aspects liés aux thèmes de la durabilité, ainsi qu'à renforcer la transparence pour les investisseurs. L'accent est mis sur la transparence parce que celle-ci facilite la comparaison et stimule en outre une entreprise à poursuivre le développement de sa stratégie. En 2010, Dexia Asset Management a eu plus de 150 contacts avec des entreprises.

Le vote par procuration ou l'exercice du droit de vote est également important. À cet égard, Dexia Asset Management entend assumer pleinement son rôle de gestionnaire d'actifs responsable en participant aux Assemblées générales et exercer son droit de vote en participant au vote de certaines résolutions soumises pendant ces assemblées. En 2010, nous avons participé à quelque 320 Assemblées générales.

Notre politique de vote active s'appuie sur quatre principes de bonne gestion d'entreprise :

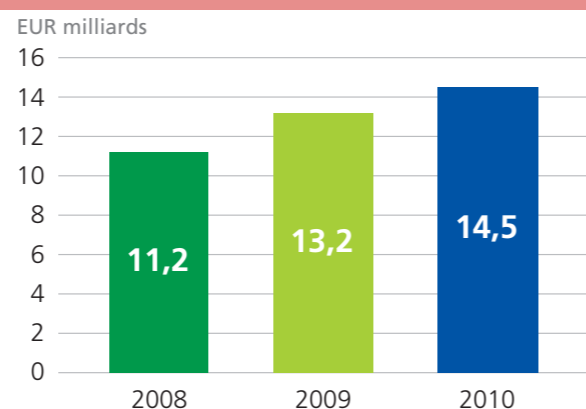
- garantie des droits de tous les actionnaires sur la base de la règle « une action – une voix – un dividende » ;
- garantie d'égalité de traitement de tous les actionnaires, y compris les actionnaires minoritaires et étrangers ;
- transmission d'informations financières précises et transparence ;
- responsabilité et indépendance du conseil d'administration.

Garant de cette politique, un comité « Proxy voting » analyse les décisions en matière de vote de Dexia Asset Management tant a priori qu'a posteriori. Composé de sept membres dont deux membres indépendants désignés en raison de leur expertise en matière de gouvernance d'entreprise, il est chargé d'adapter notre politique de vote à toute nouvelle évolution dans ce domaine. Dexia Asset Management publie chaque année un rapport sur l'exercice de son droit de vote. **Ce rapport, comme la politique de vote de Dexia Asset Management est disponible sur le site www.dexia-am.com.**

PORTFOLIO 21

Fondé sur une approche normative en matière de respect des droits de l'homme et de gestion de l'environnement, Portfolio 21 vise à intégrer des critères extrafinanciers dans la gestion des portefeuilles de placement. L'intégralité des réserves d'assurance de Dexia, y compris les pensions extralégales de ses collaborateurs en Belgique sont investies de manière socialement responsable, conformément aux principes de Portfolio 21. **Pour plus d'information sur le projet Portfolio 21, voir www.portfolio21.info.**

ENCOURS DES FONDS GÉRÉS SELON LES PRINCIPES DE PORTFOLIO 21



Encourager les entreprises à davantage de transparence

Dexia Asset Management est impliqué depuis plusieurs années dans différentes initiatives collaboratives visant à inciter les entreprises à renforcer la transparence et la publication

d'informations relatives à de grands enjeux de développement durable. Dans la continuité de cet engagement, nous sommes signataires depuis 2010 des initiatives suivantes.

Investor Statement Regarding Suicides and Working Conditions at Electronics Manufacturing Facilities	Initiative visant à encourager les grandes entreprises multinationales du secteur électronique à communiquer davantage sur leurs politiques de gestion de leur chaîne d'approvisionnement.
Sustainable Stock Exchanges	Appel lancé aux autorités de cotation des marchés boursiers à étudier l'opportunité d'intégrer des éléments relatifs à la performance environnementale, sociale et de gouvernance dans les règles de cotation.
Investor Statement on Access to Medicine	Évaluation et classement des vingt plus grandes entreprises pharmaceutiques au monde, sur la base de critères de développement durable intégrant notamment l'accès aux médicaments essentiels.
2010 Global Investor Statement on Climate Change	Proposition d'un cadre politique à mettre en place aux niveaux internationaux et nationaux en matière de lutte contre le changement climatique. Cette déclaration s'inscrit dans la continuité du Communiqué de Copenhague sur le Changement climatique publié en décembre 2009.
CDP Water Disclosure	Initiative visant à encourager les grandes entreprises multinationales à publier des informations sur les risques et opportunités auxquelles elles font face en matière de gestion de l'eau.

Pour plus d'information sur les initiatives collaboratives dont Dexia Asset Management est signataire, voir notre rapport d'engagement : http://sri.dexia-am.com/LibrarySRI/ENGAGEMENT_REPORT_FR.pdf.

Conduire nos activités de manière responsable

Dexia, en tant qu'acteur de premier plan dans le domaine des services financiers, s'engage à conduire son activité de façon professionnelle et responsable en ce qui concerne tous ses produits et services vis-à-vis de ses clients, des acteurs de la sphère financière, des autorités et de tout partenaire interne ou externe à Dexia.

Des risques de non-conformité sont encourus dans le cadre de tout type d'activités. Une compréhension ou une gestion inadéquate de ces risques peut entraîner des pertes financières ou commerciales et ternir la réputation de Dexia. Elle peut également donner lieu à des sanctions administratives, judiciaires ou pénales.

La Politique compliance de Dexia

La Politique d'intégrité a pour objectif de promouvoir un comportement honnête, ouvert et éthique, et d'assurer le respect des lois, réglementations et autres standards professionnels, ainsi que le respect des Codes de déontologie Dexia, Codes de conduite et autres politiques du groupe afin de mettre en valeur et protéger sa réputation.

La Charte compliance décrit le rôle et les domaines de compétence de la fonction compliance et présente les principes de gouvernance qui sous-tendent l'approche adoptée par Dexia dans ce domaine.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Dexia attache la plus grande importance à la bonne gestion des risques en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme et au respect effectif des obligations nationales et internationales y afférentes.

Dexia a conçu et mis en place un dispositif basé sur les standards internationaux (GAFI, Wolfsberg...) respectant les règles locales et les exigences des autorités de contrôle.

Afin d'assurer une approche harmonisée et cohérente à travers les différentes entités, Dexia a défini une série de politiques générales (*Country Policy*, *AML Risk Rating*, *Personnes politiquement exposées*, *Politique OFAC...*), sur la base desquelles les entités du groupe ont adopté des procédures et notes

d'instruction détaillant les obligations et formalités applicables, en matière de :

- connaissance et identification des clients, représentants, mandataires, et des bénéficiaires économiques ;
- vérification par rapport aux listes officielles de criminels, terroristes, acteurs de la prolifération nucléaire... émises par les autorités nationales et internationales ;
- suivi des relations de compte et d'affaires durant la durée de la relation ;
- surveillance des opérations et détection des transactions suspectes ;
- coopération avec les autorités réglementaires et judiciaires en cas de soupçon de blanchiment d'argent ou de financement de terrorisme conformément aux exigences applicables.

ABUS DE MARCHÉ ET TRANSACTIONS PERSONNELLES

Dexia, en tant que société cotée, a mis en place des mesures visant à gérer les risques d'abus de marché (délits d'initié et de manipulations de cours) en relation avec les instruments financiers émis par le groupe. Des mesures sont aussi mises en place concernant d'autres émetteurs pour lesquels Dexia et/ou ses employés peuvent disposer d'informations privilégiées.

Ces mesures sont traduites principalement dans une politique visant à prévenir les délits d'initié en relation avec ses instruments financiers et une politique relative aux transactions personnelles réalisées par les personnes concernées. Il s'agit aussi de mesures en matière de confidentialité, d'établissement de listes d'initiés et de « murailles de Chine ».

INTÉGRITÉ DES MARCHÉS D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cadre de la directive MiFID, Dexia a mis en place des normes propres à garantir un niveau de protection élevé des investisseurs comme, par exemple, la politique des conflits d'intérêt (2007) ainsi que d'autres normes relatives à la classification

des clients, profils de risques ou *best execution*. Le monitoring MiFID, mis en place depuis 2008, encadre les indicateurs et tests des entités Dexia concernées, par rapport aux exigences de ladite directive.

Conduire nos activités de manière responsable

PROTECTION DES DONNÉES ET SECRET PROFESSIONNEL

La discrétion et le respect des exigences en matière de secret professionnel (dont le secret bancaire lorsqu'il est d'application) sont essentiels, notamment en vue de préserver la réputation de Dexia. Des procédures sont mises en place à cet égard et à plusieurs niveaux (employés, clients, transactions), à travers le groupe dans le respect des réglementations nationales.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le bon fonctionnement des activités de Dexia requiert une politique stricte en matière de conflits d'intérêts comme celle en place chez Dexia depuis 2007. Les conflits d'intérêts visent de nombreuses situations : une contradiction entre les intérêts de Dexia (ou de l'un de ses collaborateurs) et ceux de ses clients, entre ceux des collaborateurs et de Dexia ou entre les intérêts de plusieurs clients.

MANDATS EXTERNES

Des règles internes ont été adoptées afin de régir les fonctions extérieures pouvant être exercées par les collaborateurs en application de règles locales ou des principes généraux en matière de prévention des conflits d'intérêts.

INDÉPENDANCE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dexia dispose d'une politique visant à garantir l'indépendance de ses commissaires aux comptes. Il convient entre autres de vérifier, préalablement à l'octroi d'une mission qui n'est pas directement liée aux travaux de contrôle légal des comptes, si cette mission n'est pas de nature à affecter l'indépendance des commissaires aux comptes.

WHISTLEBLOWING

Dexia a mis en place un système d'alerte interne (*Whistleblowing*) ayant pour objectif de réduire les risques de perte financière, sanction ou perte d'image ou de réputation résultant du non-respect d'obligations légales et réglementaires.

Ce système offre aux collaborateurs de Dexia la possibilité de signaler tout abus ou dysfonctionnement susceptible de porter un préjudice sérieux à Dexia.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le groupe Dexia a établi des dispositions applicables à l'ensemble de ses collaborateurs afin de prévenir la corruption de nature privée, comme la « Politique d'intégrité », le « Code d'éthique et de déontologie », et la « Politique en matière de cadeaux, faveurs et invitations ».

Dans le cadre de la lutte contre la corruption de nature politique, Dexia a adopté la politique « Personnes exposées politiquement (PEP) » afin de prévenir le risque de blanchiment d'argent sur la base d'actes de corruption et la *Country policy* intègre ce risque en tant que critère essentiel dans la classification compliance des risques pays.

Dans ce domaine, le groupe a aussi mis en place la politique de *Whistleblowing*, les principes AML&CFT, la politique relative aux conflits d'intérêts, la politique de Dexia garantissant l'indépendance de ses commissaires ainsi que la politique au sujet de la prévention de l'abus du marché.

POLITIQUE DE TAXATION

Dans le cadre du respect des standards internationaux en matière de transparence fiscale, Dexia respecte les principes adoptés par l'OCDE et le G20 sur la mise en œuvre des standards internationaux visant à améliorer la transparence fiscale et l'échange de renseignements à des fins fiscales. Dexia n'est pas présent dans des territoires jugés « non coopératifs ».

Le groupe profite aussi des mesures de fiscalité verte visant à favoriser la mobilité des salariés, comme la prise en charge partielle ou totale des abonnements aux transports en commun des collaborateurs, les voitures de société à faible émission de CO₂...

Agir en entreprise responsable

Dexia s'attache à agir en entreprise responsable dans la gestion de ses impacts directs, qu'ils soient sociaux, environnementaux ou sociétaux.

Responsabilité sociale de l'entreprise

En 2010, le groupe a poursuivi le déploiement du Plan de transformation indispensable au rétablissement de sa situation financière. Mis en œuvre par vagues successives depuis deux ans, ce plan répond aux besoins économiques et organisationnels identifiés : renforcer l'intégration du groupe ainsi que son pilotage au service des clients et poursuivre la réduction des coûts.

LA POURSUITE DES MOBILITÉS INTERNES

Un certain nombre de principes permettant de limiter l'impact social du processus de transformation ont été mis en œuvre en 2010 et sont réaffirmés pour 2011 : les économies sont recherchées sur l'optimisation de l'ensemble des frais de fonctionnement et ne ciblent pas uniquement les

frais de personnel. Lorsque les effectifs sont touchés par des suppressions, celles-ci sont étalées dans le temps afin d'exploiter toutes les solutions évitant les licenciements contraints, en donnant notamment la priorité à la recherche de mobilités internes.

Depuis janvier 2009, que ce soit en Belgique, en France ou au Luxembourg, aucune suppression de poste ne s'est traduite par un licenciement contraint. La suppression des postes, hors les solutions de mobilité interne, s'est uniquement faite sur la base du volontariat et d'autres mesures de départs anticipés à la retraite et d'accompagnement.

LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES

En France, la direction et l'ensemble des organisations syndicales ont signé, fin 2009, un accord ayant pour but de préserver l'emploi par une Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) et par la définition d'un processus formel de mobilité au bénéfice des salariés concernés par des suppressions ou des transferts de postes.

L'objectif de cet accord était d'accompagner le deuxième volet du Plan de transformation du groupe. Il s'agissait de parvenir à conserver et développer les talents dans l'entreprise et réinvestir les collaborateurs dans un projet professionnel motivant.

Cet accord prévoit une démarche complète d'accompagnement des mobilités : information sur le dispositif, accès aux postes disponibles, évaluation des compétences et des souhaits des collaborateurs, mise en place des formations nécessaires, suivi dans le nouveau poste.

Initialement planifiée sur les deux années 2010 et 2011, l'application de cet accord a permis de trouver une solution de reclassement interne pour l'ensemble des salariés concernés, dès le courant de l'année 2010.

LA POURSUITE DU DIALOGUE SOCIAL

Comme les années précédentes, le dialogue social reste un axe essentiel dans la mise en œuvre du processus de transformation. L'année sociale 2010 a donc à nouveau été riche, avec cinq réunions plénières du Comité d'entreprise européen et onze réunions du bureau du Comité d'entreprise européen.

À la suite de l'information et de la consultation préalable du Comité d'entreprise européen, le processus d'information-consultation des représentants du personnel s'est également décliné localement devant les comités et conseils d'entreprise dans les entités.

Au sein du bassin d'emploi belge, les transferts collectifs de postes ont fait l'objet d'un important processus de négociation et d'encadrement par des conventions de transfert.

LA POURSUITE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Le groupe s'attache depuis plusieurs années à prévenir et détecter les situations de stress, notamment par la mise en place d'une politique de prévention des « risques mentaux ». De nombreux dispositifs de détection, prévention et prise en charge de la gestion du stress existent ainsi à travers le groupe.

En 2010, ces mesures se sont encore renforcées et harmonisées avec la systématisation d'un ensemble d'actions obligatoires dans chaque entité, qui constitue un tronc commun minimum tant au niveau préventif que correctif. Ces mesures ont été également présentées aux partenaires sociaux, tant au niveau du Comité d'entreprise européen qu'aux comités d'entreprise locaux.

Agir en entreprise responsable

LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX : UN PLAN D'ACTION COMMUN À L'ENSEMBLE DU GROUPE

Le plan d'action du groupe comprend une série de mesures déclinées selon le type de prévention : primaire, secondaire ou tertiaire.

Prévention primaire (agir directement sur les causes pour réduire les impacts négatifs sur l'individu) :

- mise en œuvre d'enquêtes sur le stress ;
- organisation de conférences de sensibilisation des managers ;
- diffusion d'une brochure d'information.

Prévention secondaire (aider les individus à mieux s'adapter aux exigences de l'environnement) :

- organisation de formations spécifiques pour les directions des ressources humaines (gestionnaires de carrière, responsables formation...) et les membres des services sociaux (services médicaux...);
- poursuite et développement du coaching interne ;
- mise en place d'un suivi mensuel d'indicateurs de stress et de burn-out ;
- communication régulière.

Prévention tertiaire (traiter et assurer le suivi individuel des collaborateurs qui souffrent ou ont souffert de problèmes de stress) :

- poursuite du coaching externe ;
- mise en place de hotlines d'urgence.

La quasi-totalité de ces actions a été mise en œuvre dans les six entités principales du groupe. Des plans d'action locaux sont en cours d'élaboration pour 2011 afin de répondre aux résultats des enquêtes diligentées en 2010.

LA POURSUITE DE L'OFFRE DE FORMATION

En 2010, l'offre de formation a continué à se développer pour soutenir la stratégie du groupe. Cela s'est effectué selon plusieurs axes tels que l'accompagnement du changement, l'adaptation des formations techniques à l'évolution des métiers due aux changements réglementaires,

et la réactivation d'initiatives qui avaient dû être suspendues dans le contexte de crise financière (programmes de développement des hauts potentiels, MBA à l'attention des senior managers, sessions d'intégration des nouveaux arrivants, mentoring...).

LA POURSUITE DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ

Au Luxembourg notamment, Dexia continue de prendre part au programme des actions positives organisé par le ministère de l'Égalité des chances afin d'améliorer en continu l'égalité entre hommes et femmes.

L'entreprise a également à nouveau participé à l'organisation du prix *Women Business Manager of the Year*. Initié par Dexia Banque Internationale à Luxembourg en partenariat avec d'autres entreprises, le concours a pour objectif de récompenser la femme – cadre ou dirigeante d'entreprise – qui a mené le projet le plus innovant

au sein d'une entreprise implantée au Luxembourg. Il traduit la politique de promotion de l'égalité des chances menée par Dexia Banque Internationale à Luxembourg et témoigne de l'engagement de la banque pour la promotion du rôle des femmes dans l'économie luxembourgeoise.

Au niveau du groupe, une réflexion plus large vient d'être lancée pour 2011. Un bilan global est en cours d'élaboration afin de déterminer les prochaines actions à mettre en œuvre ainsi que leur degré de priorité.



Remise du prix *Woman Business Manager of the Year*

Agir en entreprise responsable

Limiter nos impacts environnementaux directs

ÉMISSIONS DE CO₂ DUES AUX DÉPLACEMENTS

Depuis plusieurs années, nous veillons à réduire les émissions de CO₂ liées aux déplacements de nos collaborateurs. En 2010, nous avons poursuivi nos actions en travaillant sur deux axes : réduire les déplacements des collaborateurs, et minimiser leurs impacts en encourageant l'utilisation de modes de transport moins polluants.

Afin de réduire les distances parcourues, nous encourageons les collaborateurs à faire usage de visioconférences et de conférences téléphoniques. Parallèlement, courant 2010, nous avons mis à jour notre Politique voyages, renforçant le recours aux moyens de transport les moins polluants.

En Belgique, après avoir adopté en 2009 les « vélos partagés » (Villo !) de Bruxelles pour les déplacements professionnels de son personnel sur de courtes distances, Dexia est devenu en 2010 la première grande entreprise belge à utiliser intensivement des « voitures partagées » (Cambio) pour ses déplacements professionnels sur de plus longues distances. Nous avons en effet remplacé 25 % de notre flotte de véhicules de service par des abonnements au système Cambio, contribuant ainsi à réduire l'espace occupé par la voiture en ville.

Au Luxembourg, la banque fait évoluer sa politique de leasing interne, en limitant le choix des véhicules de fonction selon les émissions de CO₂ par kilomètre affichées par les constructeurs.

En outre, Dexia Banque Belgique a mis en place depuis décembre 2000 un Plan de mobilité durable pour les déplacements domicile-travail de ses collaborateurs. Il s'agit d'une convention collective de travail encourageant les modes de déplacements durables : gratuité des transports en commun, remboursement du parking aux gares, encouragement au vélo, au covoiturage... Ainsi, à Bruxelles, 80 % du personnel se rend chaque jour au travail autrement que seul dans sa voiture, 66 % en train et 5 % régulièrement à vélo. En 10 ans, ces mesures, qui ont coûté EUR 18 millions à l'entreprise, ont permis d'éviter l'émission de plus de 25 000 tonnes de CO₂. En 2010, la banque s'est d'ailleurs vue récompensée par une nomination au prix belge de la Mobilité remise lors des prix belges de l'Énergie et de l'Environnement (EEAwards).



Station Cambio devant le bâtiment Pachéco à Bruxelles

ÉMISSIONS DE CO₂ ÉVITÉES PAR LE RECOURS AUX CONFÉRENCES À DISTANCE

Nous avons poursuivi en 2010 notre démarche d'estimation des émissions de CO₂ évitées par le recours aux visioconférences, en affinant le suivi des appels et en intégrant les conférences téléphoniques.

Nous avons retenu les hypothèses suivantes :

- 80 % des déplacements de nos collaborateurs sont effectués en train, sur des distances de 280 km en moyenne ;
- 20 % des déplacements de nos collaborateurs sont effectués en avion, sur des distances de 3 300 km en moyenne ;
- une visioconférence réunit en moyenne 4 personnes et permet d'éviter 3 déplacements ;
- une conférence téléphonique réunit en moyenne 10 personnes et permet d'éviter 5 déplacements ;
- 50 % des conférences téléphoniques permettent d'éviter des déplacements, le reste correspondant à des réunions qui ne se seraient pas tenues sans équipement téléphonique ;
- 100 % des visioconférences permettent d'éviter des déplacements.

Sur cette base, nous estimons que le recours à la visioconférence nous a permis d'éviter l'émission d'environ 2 300 tonnes de CO₂ entre octobre 2009 et septembre 2010. L'utilisation des conférences téléphoniques nous a en outre permis d'éviter l'émission d'environ 11 000 tonnes de CO₂ sur la même période. L'ensemble représente près de 65 % des émissions liées à nos déplacements professionnels sur l'exercice.

FLOWERPOWER@DEXIA

À l'occasion de la Journée de la Terre du 22 avril, et pour célébrer l'Année internationale de la biodiversité, Dexia Banque Belgique a distribué à chaque collaborateur un sachet de graines d'une douzaine de fleurs des champs, dont la moitié est menacée d'extinction. Afin d'ajouter une dimension de solidarité sociale au projet, le pliage des sachets en papier recyclé et le dosage des graines a été confié à un atelier adapté procurant du travail à des personnes handicapées.

LES ÉCOCHÈQUES COLLABORATEURS DE DEXIA BANQUE BELGIQUE

La banque offre à ses collaborateurs, depuis 2009, des écochèques qui sont des bons de valeur à valoir pour l'achat de produits et services de nature écologique. Ces chèques permettent ainsi de renforcer le pouvoir d'achat de leurs bénéficiaires, tout en limitant leur impact sur l'environnement.

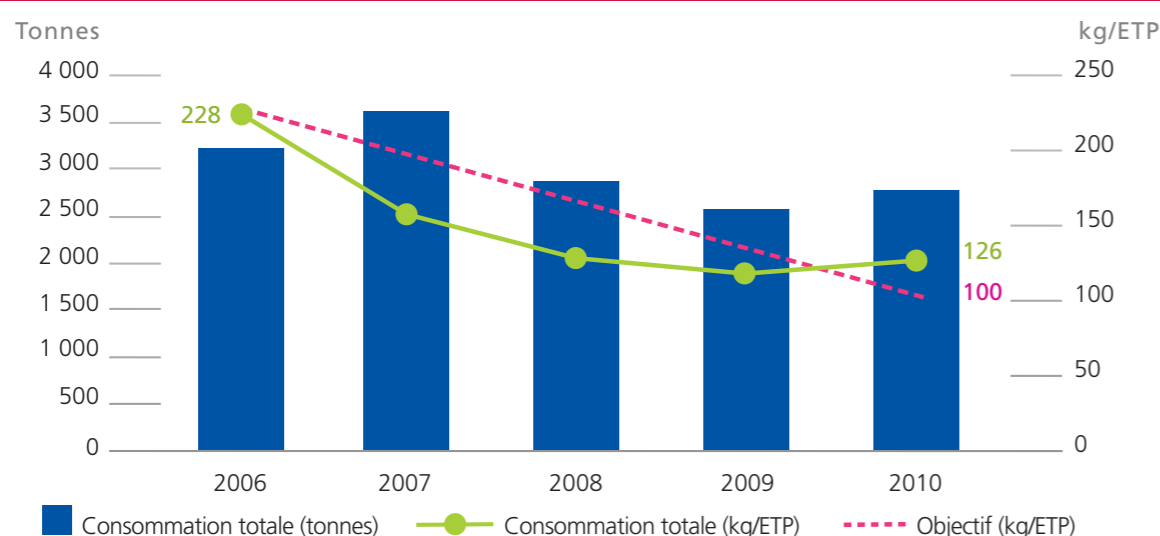
Agir en entreprise responsable

CONSOMMATION DE PAPIER

Nous accordons une grande importance à la réduction de nos consommations de papier, qui représente notre principale source de consommables et de déchets. Ainsi, depuis 2006, nous sommes engagés dans une démarche volontaire qui nous a permis de réduire cette consommation de 17 %.

Nos efforts dans ce domaine ont été compensés en 2010 par la reprise de nos activités, notre consommation de papier restant stable sur l'exercice 2010. Au terme de la démarche engagée depuis 2006, nous avons ainsi atteint près de 80 % de notre objectif fixé à 100 kg/ETP à l'horizon 2010.

CONSOMMATION DE PAPIER DU GROUPE



Différentes actions sont menées dans une optique d'optimisation des consommations de papier. On peut citer, par exemple, la dématérialisation des fiches de paie des salariés (Dexia Banque Belgique, Dexia Insurance Belgium, Dexia Banque Internationale à Luxembourg), le paramétrage des imprimantes en recto/verso par défaut (en Belgique, en France et au Luxembourg), ou encore l'utilisation croissante de papier « vert », qui représente 92 % de notre consommation globale en 2010.

Une solution alternative aux documents papier envoyés régulièrement est proposée à nos clients particuliers. Il s'agit, pour le Luxembourg, de l'initiative *dexiplus* et pour la Belgique, de Dexia Direct Net. Ces applications de banque interactive permettent aux clients d'accéder, via un environnement sécurisé, à l'ensemble de leurs informations bancaires et à leurs relevés de comptes en ligne. Le même type d'application est disponible pour les clients professionnels en Belgique : il s'agit de PaPyRuS, qui leur apporte aussi un espace de stockage sécurisé.

GESTION DES DÉCHETS

Afin d'améliorer la pertinence des données de notre reporting au regard de notre activité, nous avons adapté en 2010 nos indicateurs déchets en ajoutant deux catégories : les déchets non dangereux, représentant notre plus grand pôle de déchets, et les déchets papier-carton recyclés, permettant de rendre compte des efforts de recyclage du groupe.

Au sein de nos différentes entités, plusieurs actions sont menées afin de limiter notre production de déchets. En guise d'illustration, nous pouvons citer le recyclage et le retraitement des biens informatiques

(en Belgique) ou leur location (en France), la mise en place de corbeilles de tri aux postes de travail (en Belgique, en France et au Luxembourg notamment) ou des actions de sensibilisation au tri auprès des collaborateurs (en Belgique).

Grâce à son système de tri efficace, Dexia Banque Internationale à Luxembourg recycle cinq tonnes de papier par semaine, treize tonnes de carton et quatre tonnes de plastique par an. Elle fait aussi enlever ses déchets alimentaires par une société spécialisée qui les utilise pour produire de la chaleur.

POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES

Depuis 2005, Dexia est engagé dans une démarche d'achats responsables au travers d'une Charte de déontologie encadrant les relations des entités et filiales du groupe avec les fournisseurs. Selon le contexte, les législations et les modes de production des biens et des services existant dans chacun des pays, Dexia entend sélectionner les fournisseurs qui appliquent les meilleures pratiques et principes de responsabilité sociale et environnementale. La Charte concerne l'ensemble des fournisseurs significatifs participant d'une relation régulière et pérenne avec les entités du groupe Dexia et s'applique à chaque nouvelle mise en concurrence ou signature de contrat d'achat de biens et de services avec ces fournisseurs.

En conformité avec ces principes, nous encourageons par exemple nos fournisseurs à adhérer aux principes du *Global Compact*.

Le texte de notre Charte de déontologie fournisseurs est disponible sur le site www.dexia.com.

Agir en entreprise responsable

Mécénat

En 2010, le groupe a continué à adapter sa stratégie de mécénat au plan de transformation qu'il conduit depuis deux ans. L'année a été particulièrement marquée par l'attention accordée à la participation et l'implication des collaborateurs autour de deux axes : l'accès à la culture et la solidarité.

CULTURE POUR TOUS

Après la crise, Dexia a revu sa stratégie de mécénat en unifiant notamment ses politiques de soutien à la culture autour de « Culture pour tous », une ligne d'action qui privilégie l'ouverture de nos collections privées d'art au grand public, ainsi que des possibilités d'accès réservés à nos salariés pour les nombreux événements culturels que nous soutenons.

Destiné aux collaborateurs de Dexia et au grand public, il permet de fédérer l'ensemble de nos actions dans nos différents pays d'implantation.

- En Belgique, Dexia dispose d'une collection de peintures, dont une partie est exposée dans sa galerie du boulevard Pachéco. Depuis le lancement de « Culture pour tous », cette galerie est ouverte une fois par mois au grand public. Les œuvres sont aussi prêtées à des musées belges ou étrangers. En 2010, l'association *European Music Competitions for the Youth* a accueilli le concours Dexia Classics en son sein. Destiné aux élèves des académies et conservatoires du pays, ce concours renommé est organisé par Dexia Banque depuis 40 ans.
- En France, la banque est mécène du Festival d'Avignon. Ces deux dernières années, elle a ouvert l'accès aux spectacles du Festival à des jeunes gens de son programme de Solidarité. En 2010, elle a particulièrement veillé à permettre à ses salariés d'accéder de façon privilégiée à la programmation du Festival.

- La Galerie l'Indépendance au Luxembourg accueille chaque année deux grandes expositions d'œuvres d'artistes luxembourgeois. Pour faire découvrir la culture aux jeunes, la banque a mis sur pied le programme éducatif *Jonk Besetzung* : visites guidées des œuvres du parc de la banque et initiation à la photographie et aux arts plastiques.
- En Italie, Dexia possède une collection d'art prestigieuse. Une grande partie des œuvres est accessible au grand public une fois par an (*Invito a Palazzo*).
- En Turquie, DenizBank, principal mécène de l'*Istanbul Symphonic Orchestra*, parraine également le concours de violoncelle de la *Mersin University State Conservatory*.

« Culture pour tous », qui fête son premier anniversaire, présente un bilan très positif. La fréquentation par le grand public représente plus de 10 000 personnes, dont près de la moitié pour les journées portes ouvertes des galeries d'exposition du groupe. Courant 2010, une enquête de fréquentation a montré un taux de satisfaction très élevé.

L'objectif 2011 pour ce programme est d'améliorer la visibilité de notre collection d'art en augmentant les prêts d'œuvres aux musées de nos pays d'implantation.

SOLIDARITÉ

Dexia conduit depuis longtemps des actions en matière de solidarité. Elles sont principalement le fait de ses deux Fondations en Belgique et en France. En 2010, l'ensemble des équipes de mécénat a travaillé sur une stratégie globale sur ce thème, afin de permettre au groupe d'adopter en 2011 une charte de communication et des guides d'action transversaux plus homogènes.



La galerie Dexia à Bruxelles

Depuis 2005, Dexia Foundation Belgium soutient les deux principales associations belges en faveur de la microfinance : Crédal et Hefboom. La Fondation met à leur disposition des subsides de fonctionnement, qui ont représenté EUR 420 000 en 2010, ainsi que les compétences de seize volontaires parmi les salariés et retraités de Dexia Banque.

La Fondation souhaite poursuivre sa démarche en renforçant encore le bénévolat des salariés. Ainsi, elle vient de lancer un projet pilote pour le groupe *Helping Hands*. Il s'agit, pour les collaborateurs de Dexia en Belgique, impliqués bénévolement dans une association à visée solidaire, de proposer un projet afin d'obtenir un soutien de la Fondation. Dix projets sont sélectionnés par un jury auquel participent des salariés. Selon les conclusions de ce projet pilote, cette action pourra être étendue à l'ensemble du groupe.

La Fondation Dexia France, pour sa part, soutient trois programmes en faveur de l'insertion des jeunes gens en difficulté.

- Un appel à projet national : des projets dans les domaines de la solidarité et, depuis 2010, de la culture sont sélectionnés chaque année par un jury dont font partie des salariés de l'entreprise. Ainsi, Dexia Crédit Local et Dexia Sofaxis ont apporté leur soutien à 34 projets en 2010.
- L'École de la citoyenneté : elle accueille chaque année une centaine de jeunes gens, pour des séjours d'une semaine, autour des principes de la citoyenneté.

- Mécénat de compétence : deux heures par mois sont accordées aux salariés sur leur temps et lieu de travail, pour parrainer des jeunes gens en insertion professionnelle. En 2010, près de 40 collaborateurs de Dexia Crédit Local ont accompagné des jeunes gens en recherche d'emploi.

Dexia Asset Management poursuit son programme de solidarité « Aidons ceux qui aident » en consacrant chaque année le budget normalement alloué aux cadeaux de fin d'année à des associations caritatives dans lesquelles sont prioritairement engagés ses salariés.

DenizBank, pour sa part, soutient plusieurs programmes de solidarité, parmi lesquels le programme de bourses scolaires de l'Association turque de l'éducation, qui a notamment permis de délivrer en 2010 quelque 39 bourses d'études à de jeunes lycéens.



Remise des diplômes de l'École de la citoyenneté en présence de Michel Blanc, président de la Fondation Dexia France

Identité et stratégie

Priorité 2011-2012

Pertinence

Essence

COMMUNICATION

Évaluation

Communication



Renforcer le dialogue avec nos parties prenantes

Sensibles aux attentes et aux préoccupations de nos parties prenantes, nous avons mené en 2010 auprès d'un certain nombre d'entre elles une démarche de consultation dans le cadre de l'élaboration de notre nouvelle stratégie de développement durable.

Identifier les attentes de nos parties prenantes

Nous avons sollicité pour un entretien particulier les représentants de vingt et un organismes, parmi les principales catégories de parties prenantes identifiées par le groupe :

- pouvoirs publics ;
- société civile, associations, ONG ;
- organismes de représentation professionnels ;
- agences de notation et commissaire aux comptes ;
- collaborateurs et représentants du personnel ;
- fournisseurs et partenaires commerciaux.

Treize parties prenantes ont répondu favorablement à notre demande, soit un taux de retour de plus de 60 %.

Ce processus de consultation nous a permis de mettre en évidence cinq enjeux perçus comme prioritaires par le panel de parties prenantes interrogées. Le tableau ci-dessous précise pour chacun d'entre eux la manière dont ils sont intégrés dans le cadre directeur de notre nouvelle stratégie de développement durable.

L'analyse de ces enjeux ainsi que la réalisation d'un test de matérialité les confrontant aux priorités identifiées par Dexia a notamment servi de base à l'adaptation de la structure et des contenus de notre rapport de développement durable. **Pour en savoir plus, voir p. 7.**

Enjeux prioritaires pour nos parties prenantes	Intégration dans la stratégie de développement durable de Dexia
Être transparent sur ses pratiques business	Communication Nous veillons à communiquer avec clarté et simplicité sur nos pratiques commerciales, en renforçant en particulier la transparence des informations communiquées à nos clients sur nos produits et nos services. Pour en savoir plus sur nos engagements de transparence à l'égard de nos clients, voir p. 36.
Adopter un comportement éthique	Essence Nous nous attachons à intégrer les enjeux du développement durable dans l'exercice quotidien de notre métier de banquier, par l'honnêteté et l'intégrité de notre comportement. Pour en savoir plus sur notre politique dans ce domaine, voir p. 27.
Définir des indicateurs de suivi de la démarche développement durable	Évaluation La définition d'indicateurs de suivi de notre démarche est un engagement fort de notre nouvelle stratégie de développement durable, qui sera décliné de manière opérationnelle dès 2011. Pour en savoir plus sur nos indicateurs développement durable, voir p. 8 et p. 42 à 44.
Proposer des produits et services développement durable	Définition du développement durable Conscients que nos principaux impacts environnementaux et sociaux sont les impacts indirects liés à nos activités commerciales, nous nous attachons à développer dans nos principales franchises commerciales une offre de produits et de services permettant d'accompagner nos clients dans leur démarche de développement durable. Pour en savoir plus sur notre offre de produits et services développement durable, voir p. 12 à 14 et p. 17 à 21.
Choisir des thématiques prioritaires et les développer en plan d'action	Pertinence Notre volonté est de concentrer nos actions en matière de développement durable sur des thématiques prioritaires au regard de nos activités. Concrètement, ce principe sera décliné de manière opérationnelle dès 2011 en choisissant un champ d'action prioritaire – la performance énergétique des bâtiments – qui fera l'objet d'un plan d'action spécifique sur la période 2011-2012. Pour en savoir plus sur nos actions en matière d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, voir p. 12 à 15.

Pérenniser le processus de consultation

Notre volonté est de pérenniser le processus de consultation de nos parties prenantes initié en 2010, afin d'affiner notre compréhension de leurs attentes et de construire avec elles une relation de confiance, basée sur une écoute mutuelle et un dialogue constructif.

En 2011, nous souhaitons élargir le périmètre des parties prenantes impliquées et améliorer la

représentativité de certaines catégories d'acteurs, afin de renforcer la portée des résultats de notre consultation et des analyses qui en découlent.

Enfin, Dexia mettra en place une démarche de dialogue spécifique avec certaines parties prenantes sur la thématique de la performance énergétique des bâtiments.

SENSIBILISER ET IMPLIQUER NOS COLLABORATEURS

L'adoption d'un nouveau cadre pour notre stratégie de développement durable a été l'occasion d'une prise de parole de nos dirigeants en interne, réaffirmant à l'égard des collaborateurs leur engagement dans ce domaine. Un nouveau plan de communication interne sera déployé en 2011, afin de renforcer la compréhension et la connaissance des collaborateurs des actions mises en œuvre au sein du groupe en matière de développement durable. Le champ de la performance énergétique des bâtiments fera ainsi l'objet d'un feuillet sur l'Intranet de l'ensemble des entités du groupe présentant notre offre de produits et services dans ce domaine.

Développer une relation de confiance avec nos clients

La crise financière a profondément fait évoluer les attentes de nos clients. En renforçant la transparence de nos pratiques commerciales, nous nous attachons à renouer avec eux une relation de confiance, dans la durée.

Écouter le client et tenir compte de ses besoins essentiels constituent en effet la base de toute relation durable. La campagne médias « ensemble, à l'essentiel », que nous avons menée au printemps 2010, avait dès lors pour thème plusieurs questions essentielles destinées à notre clientèle (ex. « C'est quoi plus tard pour vous ? »). « ensemble, à l'essentiel » signifie par ailleurs que nous recherchons ensemble des solutions sur mesure basées sur nos connaissances et notre expertise et proposées sous forme de produits clairs et de services accessibles. Intégrée dans tous les métiers du groupe, cette ligne directrice guide les actions concrètes que nous mettons en œuvre à l'égard de nos clients.

En Belgique, Dexia Banque a lancé en juin 2010 une nouvelle approche d'investissement qui place l'investisseur au cœur du processus, tout en satisfaisant évidemment aux exigences du législateur (réglementation MiFID entre autres). Quatre portraits d'investisseur ont été définis en fonction du degré d'appétit pour le risque en ce qui concerne le capital et le rendement. À chaque produit de placement est associé l'un de ces portraits. Nos clients identifient ainsi aisément les produits susceptibles de correspondre à leur propre appétit du risque, et une offre sur mesure peut leur être proposée en fonction de leurs objectifs et de leur horizon de placement. En outre, au sein des agences, nous évaluons expressément les connaissances du client et son expérience du type de produit envisagé avant qu'il ne procède à l'achat.

Convaincu qu'une valeur ajoutée durable ne peut être créée pour ses clients qu'au travers de partenariats à long terme, basés sur la proximité, la réactivité et la confiance, Dexia Asset Management a adopté en 2010 une charte client comportant neuf engagements en matière d'expertise, de transparence et de proximité. Ces engagements traduisent notre mission et les objectifs de notre modèle de développement : créer de la valeur ajoutée pour nos clients à toutes les étapes de la chaîne de valeur, en les mettant au centre de nos activités.

En France, Dexia Crédit Local a été la première banque à prendre des engagements en matière de commercialisation des crédits structurés, avant même la signature de la charte de bonne conduite entre les collectivités locales et les banques, dite *Charte Gissler*, et elle est même allée au delà, en publiant dans son rapport annuel 2009 un état des lieux précis des encours de ses clients.

Conformément à nos engagements, nous avons transmis par courrier à l'ensemble de nos clients en mars 2010 la valorisation des prêts Dexia Finance classés B à E selon la *Charte Gissler* ainsi que des prêts hors *Charte Gissler*, soit la valorisation d'environ 5 500 prêts pour 2 800 clients. Par ailleurs, nous avons établi un modèle de cartographie des encours permettant de faire pour chaque client une photographie de son encours avec, pour chaque prêt, la classification associée, fonction de l'indexation et du niveau de structure, telle que définie dans la *Charte Gissler*.

Nous avons en outre demandé fin 2009 à une commission d'experts indépendants de procéder à une revue générale de nos règles de commercialisation

des crédits structurés. Présidée par Michel Bouvard, député de Savoie et vice-président de la Commission des finances à l'Assemblée nationale, elle s'est assurée que la conception, la commercialisation et le suivi des encours de crédits structurés sont correctement encadrés par Dexia. Dans ses conclusions, elle juge notamment utile et innovant que Dexia Crédit Local ait décidé d'appliquer les règles de la *Charte Gissler*, non seulement aux collectivités locales, mais aussi aux hôpitaux et aux organismes de logement social. Soulignant la nécessité de veiller en permanence à la qualité et la transparence de l'information transmise aux clients, elle considère que la modification de l'appellation des produits par référence au format de structuration est une avancée réelle en termes de clarté, tout comme le fait d'introduire systématiquement une offre non structurée quand bien même le client n'en ferait pas la demande.

Afin d'agir au mieux dans l'intérêt de nos clients, les engagements ainsi pris en matière de commercialisation des crédits structurés ont été déclinés en règles opérationnelles. Il en découle des principes internes reposant sur la bonne connaissance des clients, la diversification et la réduction de la complexité des encours, en fonction des situations et des besoins de chacun d'eux. Les comités internes dédiés et leurs règles de gouvernance ont été revus afin d'encadrer au mieux ces principes et de veiller à leur bonne application.

Investir plus avisé ? C'est chez Dexia

Je veux

Investir est un processus complexe. Les investisseurs ont parfois quelques difficultés à faire leur choix parmi l'offre et ensuite à savoir de quoi se compose exactement leur portefeuille.

Les investisseurs sont aussi parfois confrontés à une évolution inattendue de leurs placements. C'est ce que nous souhaitons éviter. C'est pour cette raison que nous avons mis au point une nouvelle approche en matière d'investissements.

Le portrait d'investisseur est l'un des piliers de notre nouvelle approche. Il reflète le risque maximum que vous êtes prêt à encourir avec le capital et le rendement de vos investissements ou d'une partie de ceux-ci afin d'essayer d'obtenir un rendement plus élevé.

Mon portrait d'investisseur				
	FIXE	PROTÉGÉ	TACTIQUE	DYNAMIQUE
protéger mon capital	OUI	OUI	EN PARTIE	NON
connaître mon rendement à l'avance	OUI	NON	NON	NON

DEXIA

New Investment Approach de Dexia Banque Belgique

Identité et stratégie

Priorité 2011-2012

Pertinence

Essence

Communication

ÉVALUATION

Évaluation



Processus de reporting

Référentiel de reporting

Afin de formaliser les pratiques de reporting des indicateurs de développement durable pour le groupe, un référentiel commun de reporting a été élaboré en 2006. Il a été décliné depuis 2007 pour chacune des thématiques de reporting :

- Banque de détail et commerciale, Asset Management and Services ;
- Public and Wholesale Banking ;

- responsabilité environnementale directe ;
- responsabilité sociale ;
- engagement sociétal ;
- gouvernance.

L'ensemble de ces référentiels est mis à jour annuellement.

Périmètre de reporting

Le périmètre de reporting des indicateurs développement durable couvre les entités et filiales dont Dexia détient au moins 51 % et/ou possède le contrôle opérationnel.

Le périmètre du reporting environnemental intègre en 2010 :

- DenizBank ;
- Dexia Asset Management (implantations en Belgique et en France) ;
- Dexia banka Slovensko ;
- Dexia Banque Belgique ;
- Dexia Banque Internationale à Luxembourg ;
- Dexia Crediop ;
- Dexia Crédit Local ;
- Dexia Insurance Belgium ;
- Dexia Technology Services (implantations en Belgique uniquement) ;
- Dexia SA ;
- Dexia Sofaxis.

Il exclut les réseaux d'agences indépendantes de Dexia Insurance Belgium et Dexia Banque Belgique.

L'ensemble des entités incluses dans le périmètre du reporting environnemental représente, en 2010, 77 % des collaborateurs du groupe en équivalent temps plein (hors collaborateurs de RBC Dexia Investor Services).

En outre, s'agissant du reporting environnemental, il a été décidé à compter de l'exercice 2009 de publier dans le rapport de développement durable de l'exercice N les données consolidées du 1^{er} octobre de l'année N-1 au 30 septembre de l'année N. Les indicateurs environnementaux publiés dans le présent rapport au titre de 2010 correspondent ainsi à la période du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010.

Le périmètre du reporting social intègre l'ensemble des collaborateurs ayant un contrat dans une entité détenue à plus de 50 % par Dexia. Cette règle exclut donc tout le personnel externe (intérimaires, consultants, etc.) du périmètre du reporting social. Historiquement, les entités faisant aujourd'hui partie de RBC Dexia Investor Services étaient prises en compte dans le reporting social. C'est pourquoi RBC Dexia Investor Services est inclus dans le périmètre des indicateurs « Effectif total du groupe » et « Effectif ETP », de façon à assurer la continuité et la comparabilité des données pluriannuelles.

Le périmètre de reporting relatif à nos actions d'engagement citoyen intègre en 2010 les filiales suivantes :

- DenizBank ;
- Dexia Asset Management ;
- Dexia Banque Belgique ;
- Dexia Banque Internationale à Luxembourg ;

- Dexia Crediop ;
- Dexia Crédit Local ;
- Dexia Insurance Belgium ;
- Dexia Kommunalbank Deutschland ;
- Dexia SA ;
- Dexia Sofaxis.

Les filiales nouvellement intégrées au groupe durant un exercice sont consolidées dans le reporting développement durable au plus tôt l'exercice suivant, et après validation du comité exécutif du groupe.

Les entités sont consolidées en intégration globale.

Choix et pertinence des indicateurs

Les indicateurs publiés dans ce rapport visent à rendre compte des performances annuelles du groupe en matière de développement durable. Ils ont été choisis afin de suivre les engagements et la politique du groupe et prennent en compte les exigences réglementaires (loi NRE) ainsi que les lignes directrices de la *Global Reporting Initiative 3* et de son supplément secteur financier. Le tableau

des indicateurs clés en page 8 présente les principaux indicateurs de performance du groupe au regard de sa stratégie en matière de développement durable. **L'ensemble des indicateurs publiés est disponible sous forme de tableaux présentés en pages 42 à 44 du présent rapport et sous format Excel sur le site www.dexia.com.**

Processus de reporting

Consolidation et contrôle des données

Pour chaque thématique, le reporting est placé sous la responsabilité d'un chargé de reporting, en charge de la consolidation et du contrôle des données collectées auprès des contributeurs des entités et filiales.

Des contrôles internes sont mis en œuvre au niveau du chargé de reporting, puis au niveau de la Direction du développement durable, sur la base de la variation historique et géographique des indicateurs entre l'année N-1 et l'année N.

Depuis 2005, le protocole de reporting fait l'objet d'une vérification externe par un organisme indépendant qualifié. En 2010, Dexia a confié à son commissaire aux comptes, Deloitte, dans le cadre de procédures convenues, la revue du processus de reporting d'une sélection d'indicateurs de performance publiés dans son rapport de développement durable. Dexia a tout particulièrement souhaité mettre l'accent sur la vérification des indicateurs de performance concernant l'exercice de ses métiers.

Les travaux réalisés sur l'exercice n'ont pas eu pour objectif de formuler une assurance modérée ou raisonnable sur les indicateurs eux-mêmes.

Depuis 2008, des travaux de contrôle ont en outre été menés par le commissaire aux comptes de Dexia, Deloitte, sur des fonds et mandats appliquant l'analyse ISR standard de Dexia Asset Management. Ces travaux de contrôle avaient pour objectif de constater que les mouvements et les positions de ces fonds et mandats respectent, à leur date de clôture, les critères de sélection des entreprises à l'origine de leur intégration dans l'univers ISR standard de Dexia Asset Management.

Limites et précisions méthodologiques

Les indicateurs peuvent présenter une marge d'incertitude du fait des limites méthodologiques suivantes :

- intégration récente de certaines filiales dans le périmètre de reporting développement durable ;
- différences de définitions liées à une absence d'harmonisation des législations au niveau international ;
- changements méthodologiques susceptibles d'affecter la comparabilité des données ;
- nature qualitative de certaines données pouvant être sujettes à interprétation.

Sur les indicateurs de performance publiés dans les pages 42 à 44 du présent rapport, il convient de préciser les éléments méthodologiques suivants.

BANQUE DE DÉTAIL ET COMMERCIALE, ASSET MANAGEMENT AND SERVICES

- L'indicateur « Pourcentage de dossiers de réclamation solutionnés en interne » concerne les plaintes traitées et clôturées au cours de l'exercice par le service de traitement des plaintes (niveau 2) et par le médiateur interne (niveau 3) de Dexia Banque Belgique, sans recours au médiateur sectoriel (niveau 4).
- L'indicateur « Pourcentage de médiations ayant abouti avec succès » correspond à la réussite de la médiation de niveau 3 (médiateur interne), avant passage au niveau 4 (médiateur sectoriel).
- L'indicateur « Nombre de contrats d'assurance avec prime au km variable » comptabilise les contrats signés ou en cours de signature au 1^{er} janvier de l'exercice.
- L'indicateur « Nombre de comptes ayant opté pour l'option DDN Only » ne prend pas en compte, à partir de 2008, les données « compte épargne Internet », un produit lancé le 30 juin 2008, qui est automatiquement décompté comme un contrat DDN Only.
- L'indicateur « Pourcentage des clients détenant un dépôt-titres et au minimum une part sicav et qui détiennent au moins une part sicav ISR » concerne uniquement le dépôt-titres. Les titres au porteur – en voie de disparition – ne sont pas inclus.

PUBLIC AND WHOLESALE BANKING

- Le périmètre de l'indicateur « Montant total du portefeuille de projets de production d'électricité » n'inclut pas DenizBank.
- L'indicateur « Part finale de Dexia dans les projets de production d'électricité d'origine renouvelable financés sur l'exercice » correspond à la part finale supportée par Dexia dans le financement de la dette initiale du projet, le reste de la dette étant supporté par d'autres banques. Le périmètre de l'indicateur inclut à compter de 2009 Dexia Banque Belgique et DenizBank.
- L'indicateur « Part de marché mondiale de Dexia en matière de financement des énergies renouvelables » est issu des League Tables annuelles de l'*Infrastructure Journal*, qui se fondent sur les projets signés et financés au cours de l'exercice.
- L'indicateur « Part des sources à émissions de fonctionnement nulles dans le portefeuille de projets de production d'électricité de Dexia » est estimé sur la base de la part finale de Dexia dans les projets de production d'électricité financés entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre de l'exercice et encore dans le portefeuille à cette date, et de la production d'électricité annuelle attendue desdits projets.
- L'indicateur « Intensité carbone du portefeuille de projets de production d'électricité de Dexia » est estimé sur la base de la part finale de Dexia dans les projets de production d'électricité financés entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre de l'exercice et encore dans le portefeuille à cette date, et de l'intensité carbone desdits projets.
- « Répartition des projets *Equator Principles* financés sur l'exercice par secteur d'activité » : la catégorie « Énergie non renouvelable » recouvre les projets pétrole et gaz et ceux de production d'électricité d'origine non renouvelable. La catégorie « Énergie renouvelable » recouvre les projets de production d'électricité d'origine renouvelable. Le périmètre des indicateurs relatifs à la mise en œuvre des *Equator Principles* n'inclut pas Dexia Banque Belgique.

Processus de reporting

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DIRECTE

- La valeur 2009 de plusieurs indicateurs a été corrigée rétroactivement à la suite du constat d'une erreur dans le reporting des entités ou dans la consolidation des données.
- Les indicateurs relatifs à la production de déchets n'intègrent pas Dexia Insurance Belgium, Dexia banka Slovensko et Dexia Asset Management France. En outre, DenizBank ne reporte pas les déchets dangereux.
- L'indicateur « Déchets dangereux » recouvre la production de piles, de matériel et de consommables informatiques (cartouches, toners...) ainsi que de tubes fluorescents (néons).
- L'indicateur « Achat de papier » intègre à la fois le tonnage de papier à usage interne et celui destiné à être transmis à notre clientèle.
- Le papier « vert » inclut le papier recyclé et/ou issu de forêts gérées de manière durable, mais n'inclut plus le papier simplement blanchi sans chlore à compter de 2009.
- L'indicateur « Consommation d'électricité » intègre pour un nombre réduit de filiales (Dexia Crédit Local et Dexia Banque Internationale à Luxembourg par exemple) les consommations des parties

communes des bâtiments que Dexia n'occupe pas en propre.

- L'indicateur « Consommation d'électricité verte » recouvre la consommation d'électricité donnant lieu à l'achat de certificats verts. L'électricité correspondante peut être produite à partir de sources d'énergie renouvelable ou d'unités de cogénération de qualité. Il n'intègre pas la consommation des parties communes des bâtiments que Dexia n'occupe pas en propre.
- Les indicateurs relatifs à la consommation d'énergie et de fluides n'intègrent pas plusieurs agences de Dexia Banque Internationale à Luxembourg dont le groupe n'a pas le contrôle opérationnel.
- Les visioconférences d'une durée inférieure à 5 minutes sont considérées comme des tentatives infructueuses et sont exclues du périmètre de l'indicateur à compter de 2010.
- L'indicateur « Émissions de CO₂ dues aux déplacements professionnels » est légèrement surestimé du fait de l'absence de données sur les carburants des véhicules utilisés dans certaines entités (valeur prise par défaut du coefficient de conversion le plus élevé, c'est-à-dire de l'essence).

RESPONSABILITÉ SOCIALE

- L'indicateur « Nombre de jours moyen de formation par collaborateur » est à compter de 2010 calculé par rapport au nombre de collaborateurs à fin d'exercice et non plus par rapport au nombre de collaborateurs en ETP. Il s'agit d'une donnée qui ne revêt pas de caractère obligatoire au titre du reporting social mis en œuvre au sein du groupe. Aussi, le périmètre de cet indicateur recouvre-t-il, en 2010, 55 % des ETP du groupe correspondant aux principales entités du groupe. Cet indicateur n'intègre pas les réseaux d'agences indépendantes du groupe.
- « Répartition des effectifs hommes/femmes par niveau hiérarchique » : les statuts des collaborateurs ont été définis et harmonisés au niveau du groupe et sont au nombre de 4 :
 - employé ;
 - manager = cadre ;
 - Senior Manager = cadre confirmé et membres du comité de direction d'une entité ;
 - membre du comité de direction = membre du comité de direction des maisons mères Dexia Banque Internationale à Luxembourg, Dexia Banque Belgique, Dexia Crédit Local, DenizBank et de Dexia SA.
- « Répartition des effectifs hommes/femmes par niveau d'études » : les niveaux d'études sont au nombre de 3 :
 - études supérieures courtes = 1 à 3 années après la fin de l'école secondaire ;
 - études supérieures longues = 4 à 5 années après la fin de l'école secondaire ;
 - études supérieures postuniversitaires = plus de 5 années après la fin de l'école secondaire.

RELATIONS AVEC LA SOCIÉTÉ ENVIRONNANTE

- L'indicateur « Montant consacré à l'engagement citoyen » correspond à la somme des budgets (budgets correspondant aux actions et non aux coûts de fonctionnement) consommés au 31 décembre de l'exercice pour les partenariats et les actions de mécénat, à l'exclusion, à compter de 2008, des actions de sponsoring.
- L'indicateur « Répartition par thématique des actions de mécénat » rapporte uniquement sur la répartition par thématique des actions de mécénat. Les partenariats ne sont pas répartis par thématique et sont donc exclus du périmètre de l'indicateur à compter de 2008, tout comme les actions de sponsoring.
- Le montant des « Subventions de Dexia Foundation en Belgique aux organismes de microcrédit » s'entend hors TVA.

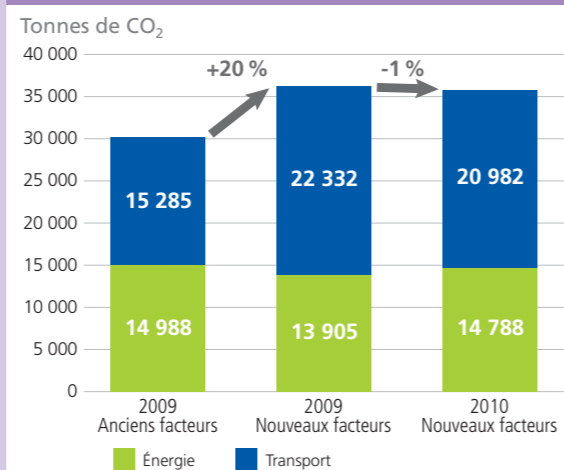
ÉVOLUTION DE LA MÉTHODOLOGIE DE CALCUL DES ÉMISSIONS DE CO₂

En 2010, Dexia a renforcé la précision du reporting de ses émissions de CO₂ en révisant les facteurs d'émission applicables, sur la base de la version la plus récente du GHG Protocol⁽¹⁾ et en affinant sa méthodologie de calcul :

- utilisation d'un facteur d'émission propre à chaque pays pour les consommations d'électricité ;
- distinction des distances et des classes de vol dans les déplacements professionnels en avion.

Ce changement méthodologique induit d'importantes variations dans les émissions de CO₂ calculées, comme le montre le graphe ci-contre. Les valeurs présentées pour 2009 et 2010 dans le tableau des indicateurs en page 43 sont celles estimées sur la base de la nouvelle méthodologie de calcul, afin de permettre une comparabilité des données.

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE CO₂ DU GROUPE SELON LES ANCIENS ET LES NOUVEAUX FACTEURS D'ÉMISSIONS



⁽¹⁾ GHG Protocol établi par le WBCSD et le WRI.

Rapport du commissaire aux comptes sur le processus de reporting d'une sélection d'informations publiées dans le rapport développement durable relatif à l'exercice clôturé au 31 décembre 2010

Deloitte.

À la suite de la demande faite par la Direction développement durable du groupe Dexia et en notre qualité de commissaire, nous avons mis en œuvre les travaux décrits ci-dessous, portant sur le processus de reporting d'une sélection d'informations publiées dans le rapport de développement durable 2010.

Ce processus de reporting a été défini et mis en œuvre par le groupe Dexia sous la responsabilité de la Direction développement durable. Le processus de reporting repose sur le protocole de reporting du rapport de développement durable auquel sont notamment adossés le protocole de reporting « Impact environnemental direct », le protocole de reporting « Banque de détail et commerciale, Asset Management and Services » et le protocole de reporting « Public and Wholesale Banking ».

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons mis en œuvre les procédures convenues ensemble et exposées ci-dessous pour les informations sélectionnées⁽¹⁾ sur un échantillon de filiales.

Nous avons pris connaissance des procédures de reporting et de l'organisation mise en œuvre par le groupe Dexia pour la collecte, la validation et la consolidation des données, et avons analysé les procédures de reporting en référence aux principes de pertinence, d'exhaustivité, de fiabilité, de neutralité et de clarté du référentiel de reporting.

Nous avons mené des entretiens avec les correspondants et personnels de Dexia en charge de la collecte et de la consolidation des informations sélectionnées au niveau du siège et de :

- Dexia Crédit Local pour les indicateurs environnementaux et pour les informations sur le portefeuille énergétique ;
- Dexia Banque Belgique pour les indicateurs environnementaux ;
- Dexia Asset Management pour l'encours des fonds et mandats ISR.

Nous avons par ailleurs apprécié la correcte application de la procédure Dexia Crédit Local d'achat et d'annulation des quotas d'émissions de gaz à effet de serre pour le compte des clients ayant contracté un « prêt CO₂ ».

Ces travaux n'avaient pas pour objectif de formuler une assurance modérée ou raisonnable sur l'application des procédures de reporting ou sur les indicateurs eux-mêmes, et ne comprennent donc pas tous les contrôles propres à un audit ou un examen limité. Cependant, ils nous permettent de formuler des constats portant sur le processus de reporting des filiales visitées.

CONSTATS

Nos travaux nous ont permis de constater les points ci-dessous en matière de déploiement des processus de reporting au sein du groupe Dexia et des filiales visitées.

- Le groupe Dexia dispose, pour les informations sélectionnées, de procédures et instructions de reporting formalisées et s'appuie sur une organisation interne dédiée pour assurer la remontée et la consolidation annuelle de ces informations sur le périmètre couvert.

- Dexia Crédit Local dispose d'une procédure définissant les modalités de traitement des opérations de « prêts CO₂ » pertinente au regard des engagements affichés par le groupe en matière de compensation des émissions de CO₂ de ses clients. Cette procédure pourrait toutefois clarifier les types d'actifs carbonés (Quotas d'émissions et/ou Unités de réduction des émissions) utilisables dans le cadre des opérations de compensation.

Dans le cadre d'une amélioration continue du reporting de développement durable du groupe Dexia :

- Les indicateurs quantitatifs relatifs au portefeuille énergétique pourraient être fiabilisés par la mise en place de contrôles au niveau du groupe sur les données fournies par les filiales ainsi que par un suivi plus précis des sorties du portefeuille.
- L'homogénéisation des pratiques et des méthodes de calcul des indicateurs environnementaux entre les filiales renforcerait la qualité et la fiabilité des données environnementales.

Anvers, le 10 mars 2011

Le commissaire
DELOITTE Reviseurs d'Entreprises
 SC s.f.d. SCRL
 Représentée par :
 Bernard De Meulemeester
 Christophe Quievreux

⁽¹⁾ **Environnement** : consommation d'énergie du groupe (électricité, fioul domestique, gaz naturel), déplacements professionnels (kilomètres parcourus en voiture, train et avion), émissions de CO₂ liées à la consommation d'énergie et aux déplacements professionnels, achat de papier.

Portefeuille énergétique : montant total du portefeuille de projets dans le secteur de l'énergie, part finale de Dexia dans les projets de production d'électricité renouvelable financés sur l'exercice, par type d'énergie, intensité carbone du portefeuille de projets de production d'électricité, part de sources à émissions de fonctionnement nulles dans le portefeuille de projets de production d'électricité.

Investissement socialement responsable : encours des fonds et mandats ISR gérés par Dexia Asset Management.

Tableau des indicateurs développement durable 2010

Banque de détail et commerciale, Asset Management and Services

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2009-2010
Investissement socialement responsable (ISR)						
Encours des fonds et mandats ISR gérés par Dexia AM (EUR milliards)	14,1	17,6	16,1	18	19,7	9,4 %
Part de l'encours ISR sur l'encours total géré par Dexia AM	13 %	16 %	20 %	22 %	23 %	3,4 %
Effectif de l'équipe ISR	20	22	22	22	22	0 %
Nombre total de fonds ISR	ND	25	27	24	30	25,0 %
Encours des fonds gérés selon les principes du Portfolio21 (EUR milliards)	10	11,2	11,2	13,2	14,5	9,8 %
Service plaintes et médiation (périmètre : Belgique)						
Pourcentage de dossiers de réclamation solutionnés en interne	ND	ND	ND	98,4 %	98,3 %	-0,1 %
Pourcentage de médiations ayant abouti avec succès	76,5 %	81,9 %	80,8 %	77,5 %	74,4 %	-4,0 %
Produits et services bancaires						
Périmètre Belgique						
Nombre de contrats d'assurance avec prime au km variable	ND	24 456	32 196	36 165	39 097	8,1 %
Nombre de comptes ayant opté pour l'option « DNN only » (relevés de comptes électroniques uniquement)	NA	241 194	346 890	429 075	569 617	32,8 %
Part des Éco-crédits Auto dans le total de la production crédits auto (hors crédits hypothécaires)	NA	NA	7,9 %	12,1 %	22,3 %	84,3 %
Part des Éco-crédits maison dans le total de la production de crédit habitation (rénovation) (hors crédits hypothécaires)	NA	NA	10,5 %	17,1 %	10,3 %	-39,8 %
Part des Éco-crédits dans le total de la production de crédits auto et habitation (hors crédits hypothécaires)	NA	NA	8,4 %	13,3 %	19,3 %	45,1 %
Pourcentage des clients détenant un dépôt-titres et au minimum une part sicav et qui détiennent au moins une part sicav ISR	ND	19 %	19 %	24 %	24 %	1,5 %
Périmètre Turquie						
Nombre de cartes Agricole	NA	115 476	232 664	251 160	264 200	5,2 %
Microcrédit						
Encours du fonds Dexia Micro-Credit Fund (DMCF) (USD millions)	140	298	429	542	528	-2,5 %
Nombre de pays dans lesquels le fonds DMCF est actif	24	29	30	35	39	11,4 %
Nombre d'instituts de microfinance financés par le DMCF	68	90	97	101	106	5,0 %

NA : non applicable
ND : non disponible

Public and Wholesale Banking

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2009-2010
Portefeuille énergétique de Dexia						
Montant total du portefeuille de projets dans le secteur de l'énergie (engagements au 31/12 de l'exercice) (EUR millions)	ND	5 551	7 663	7 178	6 478	-10 %
Part de marché mondiale de Dexia en matière de financement des énergies renouvelables	ND	8,99 %	6,09 %	3,59 %	2,68 %	-25 %
Part finale de Dexia dans les projets de production d'électricité d'origine renouvelable financés au cours de l'exercice (EUR millions)	ND	1 373	817	461	502	9 %
Part finale de Dexia dans les projets de production d'électricité d'origine éolienne financés au cours de l'exercice (EUR millions)	ND	910	320	391	254	-35 %
Part finale de Dexia dans les projets de production d'électricité d'origine solaire financés au cours de l'exercice (EUR millions)	ND	268	427	70	248	254 %
Part finale de Dexia dans les projets de production d'électricité d'origine hydraulique financés au cours de l'exercice (EUR millions)	ND	180	70	0	0	-
Part finale de Dexia dans les projets de production de biocarburants financés au cours de l'exercice (EUR millions)	ND	15	0	0	0	-
Part des engagements accordés aux projets de production d'électricité renouvelable dans les financements de projets accordés au secteur de l'énergie (engagements au 31/12 de l'exercice)	ND	36 %	31 %	35 %	35 %	0 %
Part des sources à émissions de fonctionnement nulles dans le portefeuille de projets de production d'électricité	ND	46 %	43 %	46 %	47 %	2 %
Intensité carbone du portefeuille de projets de production d'électricité (tonnes de CO ₂ /MWh)	ND	0,330	0,351	0,331	0,333	1 %
Equator Principles (EP)						
Montant total des engagements de Dexia au 31 décembre de l'exercice dans des projets EP financés sur l'exercice (EUR millions)	ND	3 471	4 281	900	1 671	86 %
Nombre des projets EP financés sur l'exercice par catégorie (nombre) :	61	86	91	27	56	107 %
Catégorie A	ND	2	3	0	2	-
Catégorie B	ND	14	13	6	23	283 %
Catégorie C	ND	70	75	21	31	48 %
Répartition des projets EP financés sur l'exercice par secteur d'activité (nombre) :						
Énergie non renouvelable	ND	21	12	1	4	300 %
Énergie renouvelable	ND	37	26	14	19	36 %
Infrastructures	ND	22	42	9	26	189 %
Environnement	ND	4	10	3	3	0 %
Télécoms	ND	2	1	0	1	-
Autres	ND	0	0	0	3	-
Répartition des projets EP financés sur l'exercice par zone géographique (nombre) :						
Amérique du Nord	ND	17	11	12	12	0 %
Amérique du Sud	ND	2	8	0	0	-
Afrique	ND	0	0	0	1	-
Europe occidentale	ND	50	58	12	33	175 %
Europe centrale	ND	2	3	1	0	-
Moyen-Orient	ND	9	6	1	10	900 %
Asie Pacifique	ND	5	5	1	0	-

Tableau des indicateurs développement durable 2010

Impact environnemental direct

	2007	2008	2009	2010	Évolution 2009-2010
Gestion des déchets					
Production totale de déchets (kg)	ND	ND	ND	1 352 093	-
Déchets non dangereux (kg)	ND	ND	ND	1 316 121	-
Déchets dangereux (kg)	21 656	61 214	45 898	35 972	-22 %
Déchets papier - carton recyclés (kg)	ND	ND	ND	889 663	-
Cartouches d'impression					
Nombre de cartouches d'impression consommées	20 011	21 369	19 345	17 967	-7 %
Consommation de papier					
Papier vierge (tonnes)	1 764	1 309	1 137	1 150	1 %
Papier imprimé (tonnes)	1 843	1 566	1 428	1 622	14 %
Achat de papier vierge et imprimé (kg/ETP)	160	129	119	126	6 %
Part de « papier vert » dans la consommation totale de papier du groupe (%)	80 %	91 %	84 %	92 %	10 %
Consommation d'énergie et de fluides					
Consommation d'électricité totale (MWh)	107 509	98 649	86 003	82 901	-4 %
Consommation d'électricité verte (MWh)	ND	68 104	68 751	63 644	-7 %
Part d'électricité verte dans la consommation totale d'électricité du groupe (%)	ND	69 %	80 %	77 %	-4 %
Consommation de gaz naturel (MWh)	26 322	28 996	39 597	38 121	-4 %
Consommation de fioul/mazout (MWh)	314	684	634	556	-12 %
Consommation totale d'énergie (MWh)	134 145	128 329	126 234	121 578	-4 %
Électricité d'origine renouvelable produite (kWh)	ND	ND	71 259	66 027	-7 %
Consommation d'eau (de ville et pluviale) (milliers de m ³)	254	263	240	226	-6 %
Déplacements professionnels (milliers de km)					
Total des déplacements professionnels	87 613	95 090	88 829	89 094	0 %
Déplacements en voiture	50 629	60 040	66 645	68 998	4 %
Déplacements en train	9 165	10 203	7 441	6 855	-8 %
Déplacements en avion	27 819	24 847	14 743	13 241	-10 %
Nombre de visioconférences	ND	1 302	8 354	7 087	-
Émissions de CO₂ (teq CO₂)					
Montant total des émissions de CO ₂ du groupe	42 945	29 093	36 237	35 770	-1 %
Montant des émissions totales de CO ₂ dues à la consommation d'énergie	31 012	15 291	13 905	14 788	6 %
Montant des émissions totales de CO ₂ dues aux déplacements professionnels	11 933	13 802	22 332	20 982	-6 %
Montant total des émissions évitées par la production d'électricité renouvelable	ND	ND	ND	15	-
Système de management environnemental					
Nombre d'entités du groupe ayant mis en œuvre un système de management environnemental certifié	2	2	2	2	0 %

NA : non applicable
ND : non disponible

Relations avec la société environnante

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2009-2010
Modes de gouvernance						
Résultats financiers au 31/12 de l'exercice						
Total du bilan (EUR milliards)	567	605	651	577,6	567	-2 %
Résultat net part du groupe (EUR millions)	2 750	2 533	-3 326	1 010	723	-28 %
Résultat net par action (non dilué) (EUR)	2,49	2,18	-2,54	0,57	0,39	-32 %
Cours de l'action Paris-Bruxelles au 31 décembre de l'année N (EUR)	20,75 - 20,75	20,75 - 20,75	3,200 - 3,200	4,460 - 4,460	2,600 - 2,600	-
Capitalisation boursière (EUR millions)	24 136	20 295	5 640	7 861	4 801	-39 %
Relations avec les actionnaires						
Croissance annuelle du bénéfice net par action	33 %	-12,5 %	NS	NA	NA ⁽¹⁾	-
Dividende brut par action (EUR)	0,81	0,91	-	NA	NA ⁽¹⁾	-
Présence dans des indices boursiers développement durable						
Nombre d'indices boursiers développement durable intégrant l'action Dexia	6	7	7	8	6	-25 %
Présence dans des groupes de travail sur le développement durable						
Nombre de groupes de travail externes sur le développement durable auxquels participe Dexia en France et en Belgique	ND	ND	ND	15	17	13 %
Sociétal						
Montant des actions d'engagement citoyen (EUR millions)	7,7	9,7	6,1	4,5	4,1	-9 %
Répartition du montant des actions d'engagement citoyen par thématique						
Culture	NA	NA	45,7 %	26,6 %	47,6 %	79 %
Solidarité	32,5 %	24,0 %	49,8 %	60,1 %	52,4 %	-13 %
Cadre de vie	67,5 %	76,0 %	4,6 %	13,3 %	-	-
Dexia Foundation en Belgique						
Subventions de Dexia Foundation en Belgique aux organismes de microcrédit (EUR)	ND	348 470	441 086	451 514	420 000	-7 %

(1) : Comme en 2010, le conseil d'administration du 23 février 2011 a décidé de proposer à l'assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2011 de procéder à une augmentation de capital par incorporation de réserve pour un montant d'environ EUR 280 millions par distribution d'actions nouvelles aux actionnaires sous la forme d'actions de bonus. Les actions de bonus sont des actions nouvelles ordinaires représentatives du capital de Dexia, émises suite à l'augmentation de capital par incorporation de réserves, et distribuées aux actionnaires au prorata de leur participation. Elles bénéficieront du même droit au dividende, et auront les mêmes droits et jouissance à la même date que les actions existantes de Dexia.

Tableau des indicateurs développement durable 2010

Responsabilité sociale

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2009-2010
Effectif						
Effectif total du groupe	33 321	35 202	36 760	35 234	35 185	0 %
Effectif ETP (équivalent temps plein)	31 761	33 497	35 104	33 692	33 664	0 %
Répartition des effectifs par genre						
Pourcentage de femmes	48,3 %	48,5 %	48,9 %	49,0 %	49,5 %	1 %
Pourcentage d'hommes	51,7 %	51,5 %	51,1 %	51,0 %	50,6 %	-1 %
Répartition des effectifs hommes/femmes par niveau hiérarchique						
Pourcentage de femmes employées	81,1 %	80,4 %	78,7 %	78,9 %	78,7 %	0 %
Pourcentage de femmes managers	17,7 %	18,4 %	20,2 %	19,9 %	20,5 %	3 %
Pourcentage de femmes senior managers	1,1 %	1,2 %	1,1 %	1,1 %	0,8 %	-25 %
Pourcentage de femmes membres d'un comité de direction	0,03 %	0,04 %	0,04 %	0,03 %	0,04 %	33 %
Pourcentage d'hommes employés	56,3 %	56,3 %	53,8 %	55,3 %	55,7 %	1 %
Pourcentage d'hommes managers	37,9 %	38,1 %	40,5 %	39,4 %	40,0 %	2 %
Pourcentage d'hommes senior managers	5,3 %	5,1 %	5,2 %	4,8 %	3,8 %	-20 %
Pourcentage d'hommes membres d'un comité de direction	0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,6 %	0,5 %	-13 %
Répartition des effectifs par âge						
Proportion des effectifs ayant entre 18 et 29 ans	23,1 %	24,3 %	24,5 %	23,5 %	23,2 %	-1 %
Proportion des effectifs ayant entre 30 et 49 ans	63,2 %	62,0 %	61,2 %	62,3 %	62,0 %	0 %
Proportion des effectifs ayant plus de 50 ans	13,7 %	13,8 %	14,3 %	14,2 %	14,8 %	4 %
Répartition des effectifs par temps de travail						
Pourcentage de femmes à temps partiel	24,8 %	23,9 %	23,1 %	23,5 %	23,1 %	-2 %
Pourcentage d'hommes à temps partiel	5,5 %	5,9 %	6,1 %	6,8 %	6,5 %	-4 %
Répartition des effectifs par type de contrat						
Répartition des contrats à durée indéterminée/à durée déterminée	93,8% / 6,2%	94,4% / 5,6%	94,4% / 5,6%	94,8% / 5,2%	95,1% / 4,9%	-
Pourcentage de femmes parmi les collaborateurs en contrat à durée indéterminée	47,7 %	47,9 %	48,3 %	48,5 %	49,0 %	1 %
Pourcentage d'hommes parmi les collaborateurs en contrat à durée indéterminée	52,3 %	52,1 %	51,7 %	51,5 %	51,0 %	-1 %
Pourcentage de femmes parmi les collaborateurs en contrat à durée déterminée	57,6 %	57,9 %	59,0 %	58,4 %	57,4 %	-2 %
Pourcentage d'hommes parmi les collaborateurs en contrat à durée déterminée	42,4 %	42,2 %	41,0 %	41,6 %	42,7 %	3 %
Répartition des effectifs hommes/femmes par niveau d'études						
Répartition hommes/femmes des collaborateurs ayant fait des études élémentaires ou secondaires	42,8% / 57,2%	42,7% / 57,3%	41,8% / 58,2%	42,5% / 57,5%	41,6% / 58,4%	-
Répartition hommes/femmes des collaborateurs ayant fait des études supérieures courtes	54,1% / 45,9%	52,4% / 47,6%	52,0% / 48,0%	52,9% / 47,1%	52,0% / 48,0%	-
Répartition hommes/femmes des collaborateurs ayant fait des études supérieures longues	60,4% / 39,6%	56,3% / 43,7%	54,9% / 45,1%	53,9% / 46,1%	53,5% / 46,5%	-
Répartition hommes/femmes des collaborateurs ayant fait des études supérieures postuniversitaires	66,8% / 33,2%	51,7% / 48,3%	51,8% / 48,2%	50,2% / 49,8%	49,8% / 50,2%	-
Pays d'implantation						
Nombre de pays d'implantation	33	37	40	37	34	-8 %
Nombre de nationalités représentées dans le groupe	72	78	84	70	68	-3 %
Nombre de mobilités entre les entités	245	191	300	316	437	38 %
Relations sociales						
Proportion de salariés représentés au Comité d'entreprise européen	59 %	52 %	55 %	51 %	53 %	-
Taux moyen de participation des salariés aux élections sociales dans les entités qui ont un organe élu	81 %	79 %	77 %	NA	ND ⁽¹⁾	-
Nombre d'accords collectifs signés	42	37	36	46	62	-
Répartition des accords collectifs signés par thème						
Épargne salariale	5	7	5	3	4	-
Droits syndicaux/élections	4	4	4	1	6	-
Formation	0	1	0	3	4	-
Temps de travail	4	6	5	5	8	-
Santé et sécurité	0	0	1	2	3	-
Restructurations	2	1	0	11	11	-
Régulations internes	1	1	1	2	1	-
Rémunération et statut	26	17	15	11	12	-
Autres	0	0	5	8	13	-
Actionnariat salarié						
Part du capital du groupe détenue par les salariés	4,25 %	4,10 %	2,06 %	1,56 %	1,07 %	-31 %
Formation						
Nombre de jours moyen de formation par collaborateur	1,9	2,1	1,8	1,7	1,9	-
Nombre de salariés ayant reçu une formation par la Dexia Corporate University (DCU)	1 084	1 457	2 448	2 718	3 028	11 %

NA : non applicable
ND : non disponible

⁽¹⁾ La donnée consolidée à l'échelle du groupe n'est pas disponible. Les données ci-après correspondent aux taux de participation à des élections sociales dans des entités où elles se sont tenues en 2010 : Dexia Asset Management = 85 % / Dexia Crédit Local = 59 %

Tableau de correspondance des référentiels

AUTOÉVALUATION GRI



Dans le respect des lignes directrices de la *Global Reporting Initiative 3* et de son supplément du secteur financier (2008), nous avons réalisé une autoévaluation de notre reporting au regard de ces standards.

Nous reportons dans le cadre du présent rapport sur :

- l'ensemble des éléments relatifs à la partie « Stratégie et profil » ;
- l'ensemble des éléments compris dans les parties « Approche managériale » ;
- 68 indicateurs de performance, soit près de trois fois plus que le minimum requis pour une notation B.

Notre rapport fait en outre l'objet d'une vérification externe (voir p. 41).

Une version plus détaillée du tableau de correspondance entre les standards de reporting et engagements ci-après et les pages du présent rapport de développement durable est disponible sur www.dexia.com.

SECTEUR GRI ⁽¹⁾	INDICATEUR GRI	ARTICLE DÉCRET NRE ⁽²⁾	PRINCIPE GLOBAL COMPACT ⁽³⁾	PRINCIPE UNEP FI ⁽⁴⁾	PAGES CORRESPONDANTES DU RAPPORT
STRATÉGIE ET PROFIL					
Stratégie et analyse	1.1 à 1.2				3 à 7, 10, 11
Profil de l'organisation	2.1 à 2.10				6, 14, 19, 43 et Rapport annuel
Paramètres du rapport	3.1 à 3.13				7, 38 à 41, 45, 47
Gouvernance, engagements et dialogue	4.1 à 4.17		1 à 10	1, 2.1, 2.3, 3.1, 3.3	4, 7, 11, 23 à 25, 27, 28, 35, 45 et Rapport annuel
IMPACT DES PRODUITS ET SERVICES					
Approche managériale	FS1 à FS5			2.2, 2.3	23 à 26
Portefeuille de produits	FS6 à FS8				12 à 14, 17 à 22, 42 et Rapport annuel
Audit	FS9			2.6	23
Actionnariat actif	FS10 à FS12			3.3	25, 26, 42
ÉCONOMIE					
Approche managériale			1, 4, 6, 7		Rapport annuel
Performance économique	EC1 à EC4	1.3, 1.1	7		10 à 15, 23 à 26, 43 et Rapport annuel
Présence sur le marché	EC5 à EC7	1.3, 1.1	1, 6		Rapport annuel
Impacts économiques et indirects	EC8 à EC9	1.1			12 à 14, 17 à 21 et Rapport annuel

SECTEUR GRI ⁽¹⁾	INDICATEUR GRI	ARTICLE DÉCRET NRE ⁽²⁾	PRINCIPE GLOBAL COMPACT ⁽³⁾	PRINCIPE UNEP FI ⁽⁴⁾	PAGES CORRESPONDANTES DU RAPPORT
ENVIRONNEMENT					
Approche managériale		2	7 à 9	2, 3.1	15, 31, 32
Matières	EN1 à EN2	2.1	8, 9	2.2 à 2.6	32, 43
Énergie	EN3 à EN7	2.1	8, 9	2.2 à 2.6	12 à 15, 19, 24, 42, 43
Eau	EN8 à EN10	2.1	8, 9	2.2 à 2.6	43
Biodiversité	EN11 à EN15	2.1, 2.2	8	2.2 à 2.6	24
Émissions, effluents et déchets	EN16 à EN25	2.1	7 à 9	2.2 à 2.6	15, 31, 32, 40, 43
Produits et services	EN26 à EN27		7 à 9	2.7	19 à 21, 23, 24
Respect des textes	EN28	2.3, 2.4, 2.8	8	2.2	sans objet
Transport	EN29	2.1	8		40, 43
Généralités	EN30	2.5	7 à 9		31
EMPLOI, RELATIONS SOCIALES ET TRAVAIL DÉCENT					
Approche managériale		1	1, 3, 6		29, 30 et Rapport annuel
Emploi	LA1 à LA3	1.1 à 1.3	6		44 et Rapport annuel
Relation entre la direction et les salariés	LA4 à LA5	1.4	1, 3		
Santé et sécurité au travail	LA6 à LA9	1.5	1		44
Formation et éducation	LA10 à LA12	1.6			29, 30, 44 et Rapport annuel
Diversité et égalité des chances	LA13 à LA14	1.3, 1.7	1, 6		44 et Rapport annuel
DROITS DE L'HOMME					
Approche managériale			1 à 6		4, 42
Pratiques d'investissement et d'achat	HR1 à HR3	1.7, 1.9	1 à 6		23, 42
Non-discrimination	HR4	1.3, 1.7	1, 2, 6		
Liberté syndicale et droit de négociation	HR5	1.4	1 à 3		Principes de management social
Interdiction du travail des enfants	HR6		1, 2, 5		sans objet
Abolition du travail forcé ou obligatoire	HR7		1, 2, 4		sans objet
Droits des populations autochtones	HR9		1, 2		
SOCIÉTÉ					
Approche managériale			10		33
Communautés	SO1, FS13 à FS14	1.8			17, 18
Corruption	SO2 à SO4		10		27, 28
Politiques publiques	SO5		1 à 10		sans objet
Respect des textes	SO8				
RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS					
Approche managériale			1, 8		12 à 14, 17 à 21, 36
Santé et sécurité des consommateurs	PR1 à PR2		1		sans objet
Étiquetage des produits et des services	PR3 à PR5, FS 15 à FS16		8		36, 42
Communication marketing	PR6 à PR7				36
Respect des textes	PR9				

⁽¹⁾ Global Reporting Initiative (GRI) : lignes directrices et indicateurs de performance de la GRI 3 et du supplément du secteur financier 2008.

⁽²⁾ Décret NRE : Articles 1 et 2 du décret 2002-221 du 20 février 2002, en application de l'article L225-102-1 du Code de commerce français.

⁽³⁾ Global Compact : dix principes du Global Compact.

⁽⁴⁾ UNEP FI : Principes énoncés dans le cadre de la Déclaration des institutions financières pour l'environnement et le développement durable du programme des Nations unies pour l'environnement.

Source des informations concernant la correspondance entre la GRI et les principes du Global Compact : Rapport « UNGC GRI Making the connection », disponible sur www.globalreporting.com.

Glossaire

AIE : L'Agence internationale de l'énergie est une institution qui conseille ses 28 pays membres en matière de politique énergétique. Elle publie notamment chaque année un rapport intitulé World Energy Outlook détaillant ses prévisions pour le secteur de l'énergie.

Carbon Disclosure Project : Menée pour le compte d'investisseurs institutionnels, cette enquête réalisée auprès des entreprises du FT 500 a pour but la collecte d'informations sur leurs émissions de gaz à effet de serre et leurs politiques en la matière.

Charte Gissler : Signée le 7 décembre 2009 par le ministère des Finances, le ministère de l'Intérieur, plusieurs grandes associations d'élus et plusieurs établissements bancaires dont Dexia, la Charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales, dite Charte Gissler, formalise les engagements des établissements signataires et des collectivités locales s'agissant de la mise en place de nouveaux prêts, d'opérations d'échange de taux et de leur renégociation.

Chèque emploi service universel (CESU) : En vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2006, le CESU est un dispositif proposé aux particuliers pour leur faciliter l'accès à l'ensemble des services à la personne. Il permet de rémunérer et de déclarer les personnes employées dans le cadre d'activités familiales ou domestiques.

Contrat de performance énergétique : Accord contractuel entre le bénéficiaire et le fournisseur d'une mesure visant à améliorer l'efficacité énergétique, selon lequel des investissements dans cette mesure sont consentis afin de parvenir à un niveau d'amélioration de l'efficacité énergétique qui est contractuellement défini.

CPAS : En Belgique, les Centres publics d'action sociale sont des organismes publics chargés de dispenser une aide sociale en faveur de certaines personnes en difficulté. Il existe un Centre public d'action sociale dans chaque commune belge.

Equator Principles : Les Equator Principles constituent un ensemble de dispositions élaborées par un groupe de banques internationales, en vue d'une gestion saine des problèmes sociaux et environnementaux liés au financement de projets.

ETP : Équivalent temps plein.

Fonds ouvert : OPCVM dont les parts sont disponibles sur simple demande, tant à la vente qu'à l'achat. Le nombre de parts de ces OPCVM s'adapte donc à la demande.

GAFI : Fondé en 1989, le Groupe d'action financière (GAFI) est un organisme intergouvernemental visant à développer et promouvoir des politiques nationales et internationales afin de lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Il a publié 40 recommandations afin de satisfaire à cet objectif.

GHG Protocol : Le Greenhouse Gas Protocol a été initié en 1998 par le World Business Council for Sustainable Development et le World Resources Institute. Il est développé en partenariat avec des entreprises, des ONG et des gouvernements, afin de créer de nouveaux outils de mesure et d'action pour lutter contre le changement climatique. Le GHG Protocol est l'outil le plus utilisé à l'échelle internationale afin d'identifier et de quantifier les émissions de gaz à effet de serre.

Global Compact : Le Global Compact fédère des entreprises qui s'engagent à mettre en œuvre l'objectif du développement durable sur la base de dix principes dans les domaines des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption, sous l'autorité directe du Secrétaire général des Nations unies.

GRI : La Global Reporting Initiative est une organisation ayant pour mission de développer des lignes directrices en matière de reporting développement durable permettant à différentes organisations de s'appuyer sur un standard commun pour rendre compte de leurs performances environnementales et sociales.

ISR : Investissement socialement responsable.

MiFID : La directive européenne concernant les marchés d'instruments financiers (MiFID) constitue un cadre réglementaire complet régissant l'exécution organisée des transactions des investisseurs par les Bourses, les autres systèmes de négociation et les entreprises d'investissement. À ce titre, elle met en place, entre autres, un agrément unique pour les entreprises d'investissement afin de leur permettre de travailler dans toute l'Union européenne avec un minimum de formalités tout en renforçant la protection des clients.

Missions locales : En France, les missions locales sont des lieux d'accueil, d'orientation et d'aide active destinés aux jeunes peu diplômés ou qui rencontrent des difficultés dans la mise en œuvre de leur projet professionnel.

NRE (loi) : Publiée en 2001, la loi sur les nouvelles régulations économiques établit l'obligation pour les sociétés françaises cotées sur un marché réglementé de rendre compte dans leur rapport annuel de leur gestion environnementale et sociale.

OCDE (liste grise) : L'OCDE publie chaque année une liste des paradis fiscaux non coopératifs. En coordination avec le sommet du G20, l'OCDE a publié le 2 avril 2009 une nouvelle liste de paradis fiscaux divisée en trois catégories : gris clair, gris foncé et noir selon le degré de manque de coopération.

PRI : Lancés le 27 avril 2006 à New York, les Principes for Responsible Investment visent à intégrer les problématiques environnementale, sociale et de gouvernance d'entreprise dans la gestion des portefeuilles d'investissement, sous l'égide des Nations unies.

Quotas d'émissions de CO₂ : Droit d'émission de CO₂ accordé dans le cadre du système européen d'échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre. Un quota équivaut à l'émission d'une tonne de CO₂.

Tiers investissement : Dans le secteur du bâtiment, le tiers investissement est un mécanisme financier permettant au propriétaire d'un bâtiment de faire financer sa rénovation par un tiers, ce dernier étant rémunéré par la suite, sous forme d'un loyer, au cours d'une période définie contractuellement. En matière de rénovation énergétique, le tiers investissement repose sur le principe selon lequel les économies d'énergie générées par les travaux de rénovation et dont bénéficie l'occupant du bâtiment peuvent constituer la source principale du loyer.

UNEP FI : La Déclaration des institutions financières sur l'environnement et le développement durable du Programme des Nations unies pour l'environnement a pour objectif de favoriser l'engagement des entreprises bancaires et financières en faveur du développement durable, notamment dans sa composante environnementale.

Wolfsberg (principes de) : Établis par le groupe de Wolfsberg d'établissements financiers internationaux, ces principes constituent un ensemble de directives globales sur l'établissement et le maintien de relations de banque correspondante. Le groupe de Wolfsberg estime que l'observation de ces principes permettra aux établissements d'avoir une gestion plus efficace des risques et une grande sûreté de jugement quant à leurs clients.

Le rapport de développement durable 2010 est une publication élaborée par la direction du développement durable du groupe.
Il est réalisé en collaboration avec les services de la communication des différentes entités du groupe Dexia.

Ce document est disponible en français, anglais et néerlandais en téléchargement
au format PDF sur le site Internet de Dexia :

www.dexia.com

Pour toute information complémentaire :
sustainabledevelopment@dexia.com
www.dexia.com

Dexia SA

Place Rogier 11
1210 Bruxelles

À Paris

1, passerelle des Reflets
Tour Dexia - La Défense 2
92919 La Défense Cedex

À Luxembourg

69, route d'Esch
2953 Luxembourg

Crédits photographiques

© Getty Images, JB Maréchal, © moodboard/Corbis

Conception et création

édit&moi - 136, rue Lamarck - 75018 Paris

Réalisation

Version française : édit&moi - 136, rue Lamarck - 75018 Paris

Versions anglaise et néerlandaise : Nord Compo - 7, rue de Fives - BP 123 - 59653 Villeneuve-d'Ascq